

N° 112 - FEVRIER 1992 - 25 F

1991 : LES NOUVEAUTES YAESU



FT-990

- Récepteur à couverture générale 100 kHz à 30 MHz
- Emetteur bandes amateurs HF
- **Tous modes et Packet**
- **Synthétiseur digital direct (DDS)**
- Gamme dynamique 103 dB
- VFO commandé par encodeur magnétique
- Alimentation à découpage à ventilation permanente
- Puissance réglable jusqu'à 100 W
- Construction modulaire
- Stabilité assurée par oscillateur unique
- **Filtres de bande commutables**
- **Filtre audio SCF double digital**
- **AGC automatique suivant le mode**
- 2 VFO indépendants par bande avec mémorisation des paramètres
- 99 mémoires avec paramètres
- **Speech processeur HF**
- Coupleur d'antenne automatique à CPU avec 39 mémoires
- Accès aux réglages spéciaux par panneau supérieur
- Moniteur de télégraphie
- **Connexions séparées pour RTTY et Packet**

En option :

- Oscillateur haute stabilité compensé en température
- **Synthétiseur digital de voix**
- Interface de commande par ordinateur FIF-232C
- Filtres à quartz bande étroite pour CW et SSB.

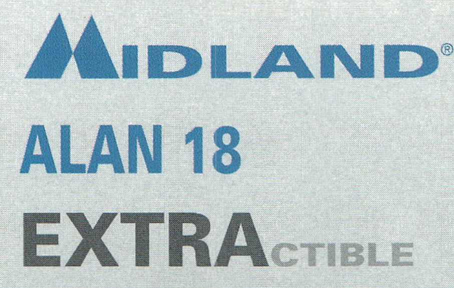
Editepe·0791·2·



spécialiste émission réception
avec un vrai service après vente

GO technique
26, rue du Ménil, 92600 ASNIÈRES
Téléphone : (1) 47.33.87.54

Ouvert de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Fermé le dimanche et le lundi





40 CANAUX AM-FM-Homologué P.T.T.
OPTION TIROIR NORMES ISO AVEC HP

NOS POSTES ÉMETTEURS - RECEPTEURS

MINISCAN AM	450 F
MIDLAND 77114 AM-FM	590 F
ORLY* AM-FM	590 F
* en option accessoires portables	290 F
CALIFORNIA* AM-FM	590 F
DNT SCANNER AM-FM	1090 F
OCEANIC AM-FM	890 F
DNT CARAT EXCLUSIV AM-FM	1 290 F
MIDLAND 77225 AM	1 090 F
MIDLAND 2001 AM-FM	890 F
MIDLAND 4001 AM	990 F
MIDLAND ALAN 18 AM-FM	890 F
MIDLAND ALAN 28 AM-FM	1 290 F
Option tiroir Normes ISO (ALAN18-28)	210 F
PRESIDENT HARRY AM-FM	750 F
PRESIDENT WILSON AM-FM	1 190 F
PRESIDENT HERBERT AM-FM	1 290 F
PRESIDENT BENJAMIN Base AM-FM-BLU	2 090 F
MIDLAND 77805 AM Portable Mobile	950 F
PORTABLE MIDLAND AM	690 F
PORTABLE MIDLAND ALAN 80 AM-FM	1 090 F
PORTABLE SH 7700 AM-FM	990 F
PRESIDENT WILLIAM AM-FM Portable Mobile	1 295 F
POCKET ou SH 8000 AM-FM	1 450 F
C.S.I. SCANN 40 AM-FM	1 390 F
SUPERSTAR 3000 AM-FM	1 390 F
SUPERSTAR 3500 AM-FM	1 390 F
SUPERSTAR 3300 AM-FM	1 390 F
PRESIDENT JFK AM-FM	1 490 F
PACIFIC IV AM-FM-BLU	1 200 F
PRESIDENT GRANT AM-FM-BLU	1 690 F
SUPERSTAR 3900 AM-FM-BLU	1 590 F
SUPERSTAR 3900 Black AM-FM-BLU	1 790 F
SUPERSTAR 3900 Echo AM-FM-BLU	1 790 F
SUPERSTAR 3900 Haute Puiss. AM-FM-BLU	1 990 F
SUPERSTAR 3900 Freq. AM-FM-BLU	2 290 F
PRESIDENT JACKSON AM-FM-BLU	1 990 F
PRESIDENT LINCOLN AM-FM-BLU-DECA	2 690 F
GALAXY URANUS AM-FM-BLU-DECA	2 690 F
BASE SATURNE AM-FM-BLU	3 490 F
BASE SATURNE TURBO AM-FM-BLU	5 690 F
EURO CB Phone AM-FM	1 890 F
FT 747 GX YAESU DECA	7 500 F
TS 140 S KENWOOD DECA	N.C.
TS 450 S KENWOOD DECA	N.C.
TS 850 S KENWOOD DECA	14 500 F

SCANNER

BJ 200 PORTABLE	2 190 F
FRG 9600 60-905 MHz	5 950 F
RZ-1 KENWOOD	4 950 F
ARQ 1000 PORTABLE	3 200 F

NOS ACCESSOIRES

ANTENNES MOBILES

DV 27 L 1/4 d'onde	135 F
1/4 onde gros ressort	250 F
LOG HN 90	130 F
B 27	170 F
K40 Américaine	350 F
ML 145 magnétique	350 F
ML 145 perçage	270 F
ML 145 coffre	290 F
ML 180 magnétique	370 F
ML 180 perçage	270 F
ML 180 coffre	290 F
SIRTEL	
UC 27	190 F
UC 27 R	180 F
S9 +	245 F
GAMMA IR	170 F
GAMMA IIR	150 F
DV 27 U	165 F
TS 27	110 F
HY TUNE	145 F
IDEA 40	210 F
IDEA 33	190 F
SANTIAGO 600	290 F
SANTIAGO 1200	350 F
MAGNUM	
LOG HN 90	130 F
DOUBLE CAMION	290 F
MS 145 perçage	195 F
ML 145 magnétique	275 F
ML 160 magnétique	275 F
PRESIDENT	
FLORIDA Magnet.	150 F
ARIZONA 27	165 F
VERMONT	170 F
NEVADA magnétique	295 F
DAKOTA magnétique	380 F
SIRIO	
ML 145 Midland mag	245 F
Embase magnét. Ø 145	165 F
HY Power 3000 180 cm	290 F
TURBO 2000 140 cm	290 F
Embase perçage	70 F
Embase magnét. Ø 125	145 F
Star 9000	240 F
Oméga 27	180 F
Titanium	195 F

ANTENNES FIXES

GP 27 5/8	325 F
GP 27 1/2	280 F
H 27	450 F
F3	790 F
GP 27 L	280 F
S 2000 SIRTEL	690 F
S 2000 GOLD	790 F

DIRECTIVES

BEAM 3 éléments	550 F
BEAM 4 éléments	650 F
AH 03	790 F
BT 122	1 390 F
ROTOR 50 kg	590 F
ROTOR 200 kg	N.C.

ANTENNES BALCON

MINI GP	195 F
BOOMERANG	180 F

MICRO-MOBILES

Micro Standard	80 F
DM 433	100 F
EC + 3B	280 F
DMC 531	110 F
Combiné téléph.	230 F
MC 458	195 F
Sadelta MB4 R. beep	350 F

MICRO-FIXES

PA 100	290 F
TW 232 DX	390 F
MB + 4 Zetagi	390 F
MB + 5 Zetagi	490 F
Sadelta Bravo +	590 F
Sadelta Écho Master +	890 F
RETRO Silver Eagle	890 F

MICRO-ÉCHO

Micro Écho	350 F
ES 880	450 F
AD 7	450 F

APPAR. DE MESURES

TOS MINI	80 F
TOS 102	140 F
TOS WATT 201	280 F
TOS WATT 202	350 F
TOS 179	230 F
MM 27	90 F
Matcher 110 commut.	90 F
HQ 330 tos watt. mod.	695 F
TM 100	220 F
TM 1000	590 F
HQ 2000 tos. watt. match.	690 F

SUPP. D'ANTENNES

KF 100	50 F
KF 110	40 F
BM 105	120 F
EMBASE DV	25 F
PAPILLON DV	8 F
BM 125 magnétique	150 F
Base TM	60 F

CÂBLES ET PRISES

Câble 6 mm	3 F le m
Câble 11 mm	8 F le m
Câble DV	25 F
PL 259-6	5 F
PL 259-11	10 F
PL femelle-femelle	15 F
PL mâle-mâle	15 F
Cordon 2 PL	20 F
Prise micro 4 broches	12 F
Prise micro 5 broches	12 F
Cordon Alim. 2 broches	20 F
Cordon Alim. 3 broches	20 F

FIXATIONS DE TOIT

Cerclage simple	95 F
Cerclage double	110 F
MAT 2 m Ø 40	80 F
FEUILLARD 5 m	40 F
FEUILLARD 7 m	50 F
FEUILLARD 10 m	60 F
Mât. télesc. acier 6 m	390 F
Mât. télesc. acier 9 m	590 F
Mât. télesc. acier 12 m	950 F

ALIMENTATIONS

3/5 AMP	170 F
5/7 AMP	230 F
Convertis 24/12 V	160 F
6/8 AMP	290 F
10 AMP	450 F
10 AMP vu mètre	490 F
20 AMP	750 F
20 AMP vu mètre	790 F
40 AMP	1 490 F
Power Pack Univ. 10 AMP.	490 F

FRÉQUENCEMÈTRE

Mini Freq. 5 ch	390 F
C 57 7 ch	850 F

AMPLI FIXES

BV 131	990 F
HQ 1313	1 090 F
BV 603	2 890 F

AMPLI MOBILES

B30	190 F
B35/EA35	190 F
EA 50	250 F
B 150/EA 150	390 F
B 299	950 F
B 300	1 190 F
B 550	1 950 F
747 C.T.E.	495 F
757 C.T.E.	990 F

AUTRES ACCESSOIRES

Public adress 5 W	75 F
Public adress 15 W	150 F
HP rond	80 F
HP carré	90 F
Rack métal antivol	70 F
Rack MIDLAND	80 F
Préampli rec. P 27 M	190 F
Préampli rec. P 27/1	220 F
Préampli rec. HQ 375	290 F
Préampli rec. HP 28	295 F
Réducteur puis. 6 pos.	290 F
Antiparasite	110 F
Filtre secteur	295 F
Commut. Ant. 2 pos.	70 F
Mini casque	30 F
DX 27 radio/C.B.	95 F

EXPÉDITION PROVINCE SOUS 48 H
FORFAIT PORT URGENT 50 F
pour tout accessoire
antenne ou accessoire de + 5 kg : 100 F

POSSIBILITÉ DE CRÉDIT GREG

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE
CONTRE 5 TIMBRES A 2,50 F

SOMMAIRE

QSO Magazine N° 112 - MARS 1992

Le prochain QSO Mag. sortira
le 1er AVRIL 1992

EN COUVERTURE
Les réponses à toutes les questions que vous vous posez sur la nouvelle réglementation CB pages 6 et 24

EDITO

Résignation ?

Eh bien, oui, nous petit magazine spécialisé en radiocommunications de loisirs, on a été quasiment les seuls à mettre le doigt sur ce qui apparaît de plus en plus comme une des causes majeures de la catastrophe de Strasbourg... A savoir les interférences radio-électriques.
On en tire aucune gloire, particulièrement déplacée en de telles circonstances. Mais face aux grands déploiements médiatiques que suscitent ce genre d'événement et qui ressemblent un peu trop à de la récupération, ça nous réconforte de constater que la qualité de l'information ne va pas forcément de paire avec le big business ! Bref, qu'il ne suffit d'avoir beaucoup d'argent pour faire du bon boulot.
Bon, revenons-en à nos chers QSO... Justement, ils semblent déplaire de plus en plus ! Le projet de nouvelle réglementation CB française apparaît de pkus en plus comme une attaque directe. C'est nouveau : jusqu'ici la France s'était plutôt distinguée par son libéralisme en matière de CB en instaurant il y a presque 10 ans un texte exemplaire. Aujourd'hui, elle semble appuyer, plus ou moins tacitement, les positions les plus rétrogrades.
Notre petit espace de liberté est une fois encore menacé : allons-nous rester passifs et nous résigner face à ce même... big business ?

Christian de Montmagner

ACTUALITES
8 Toute l'actualité, les nouveautés, les potins, etc.
22 QSL pour Graig, Stop !, Fausse catastrophe, le mystère

DOSSIER RÉGLEMENTATION
6 Tout ce qu'il faut savoir sur la nouvelle Réglementation CB

SONDAGE
11 Portraits de famille

REPORTAGE-AVENTURE
14 Infos CB sur 27 MHz

INFOS DX
16 7e Contest National, Ça bouge à St-Pierre et Miquelon, contests, expés, etc

INFOS CLUBS
37 Assistances, réunions, sorties, activités, etc

RADIOAMATEURISME
42 J.O. sur les ondes, Initiation au DX, Balise 28 MHz, Calling all Hams, etc

MONTAGES - RÉALISATIONS
43 Antenne Cubical Quad

PETITES ANNONCES
55 Achats, ventes, échanges, messages, swap, bonnes affaires, etc

RÉGLEMENTATION R.-AMAT.
60 Tribune des lecteurs, courriers

QSO Magazine - 11, rue des Sept Troubadours
31000 TOULOUSE - Tél. 61 63 87 87 - Fax : 61 63 94 26
Rédaction & Fabrication : Rédacteur en chef : Christian de Montmagner - Rédacteur en chef adjoint : Marc Bernard - Rédaction :Jeff Queneau, Nicolas Archer, Joël Doudoux (illustrations). Correspondants : Jean-luc Sellem, Hubert Montailloux, Stephan (F11FDB), Allen 24, Patrick Besson, CB 92 (F11MXJ), Jean-Luc Lescure (Trucker 92), Alpha 33, Victor Oltéan (ICC 290), Didier Bruriaud (FD1NZO-WAC 62), Ivan Le Roux, Jean-François Mauboussin (photos), Alain Leroy, Jean-Claude Prat (F5PU), Jean-Luc Cury (collaborateurs bénévoles et amicaux). ▯ Maquette : Catherine Nicaud-Maq 3 (création artistique) ▯ Compo-MEP : Alain Sailliol ▯ Photogravure : T.E.C. (Toulouse) - Compo Gazette (flashage) ▯ Impression (tirage minimum 20.000 exemplaires) : Imprimerie Fournié (Toulouse) et Impression des Pyrénées (Foix) ▯ Diffusion : NMPP (M1229) ▯ Directeur de la Publication : Christian de Montmagner ▯ Commission Paritaire : 63389 ▯ Dépôt légal à parution.
Publicité : au journal - Tél. 61 63 87 87 - Chef de Publicité : Patrick Menier (F11NMS).
Abonnements, Boutique QSO Mag. : au journal - Tél. 61 63 87 87.
QSO Mag. est une publication **TOPAZE EDITION** - SARL au capital de 50.000F - RCS Toulouse B 351 736 673 - Siège social : 54 bis rue Alsace-Lorraine, 31000 Toulouse - Gérant : C. de Montmagner - CCP Toulouse 4 632 14 K.

PROJET D'ARRETÉ MINISTÉRIEL

La CB "moins"

Moins d'applications variées, moins de garanties, moins d'antennes... Bref, moins de cette terrifiante liberté de communications ! C'est ce qui fini par ressortir du projet de nouvelle réglementation CB élaboré par le ministère des PTE. A coup de petites modifications, l'objectif se dessine clairement : éliminer peu à peu l'AM et la BLU, et ainsi réduire la pratique de cette CB décidément trop séduisante... Heureusement, la riposte s'organise et les pétitions affluent ! Mais vous êtes encore nombreux à vous poser des questions...

Plus le temps passe, plus ce qui devait être un simple "toilettage" d'une réglementation vieille de 10 ans (Eh oui, déjà !), apparait comme une opération destructive organisée...

Première étape, trouver un prétexte parfaitement anodin (mise en conformité avec l'évolution des institutions de tutelle) afin d'endormir toute méfiance.

Ensuite, "emballer" la chose dans le coffret pimpant de la démocratie en organisant une soi-disant "concertation" avec des représentants des utilisateurs. Mais pour éviter le moindre risque de contestation, on y crée délibérément la pagaille en jouant sur les rivalités inter-associatives et en détournant l'attention sur de basses questions de procédure...

Enfin, pendant ce temps là, on commence à mettre discrètement en place le nouvel arsenal réglementaire, en dehors de toute concertation !

Heureusement, l'Administration, toujours enfermée dans ses fantasmes dirigistes, sous-estime la capacité de réaction des utilisateurs... Non, la CB n'est pas que quelques chiffres anonymes vite classés en 10 lignes de code administratif !

Résultat, c'est le tollé quasi général et des milliers de signatures viennent gonffler la pétition nationale à laquelle QSO Mag. a bien sûr participé activement. Et ce n'est qu'un début... Nous sommes persuadés que vous aussi, vous avez à cœur de défendre ce dernier petit espace de liberté. Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez encore remplir rapidement votre pétition (page 8) !

Au moment où nous écrivons ces lignes, le nouvel arrêté ministériel n'est toujours pas publié, et ne devrait pas l'être avant la mi-mars. Il faut dire que la réaction énergique des cinq associations qui ont carrément quitté la salle de la deuxième réunion de "concertation" qui s'est tenue le 8 janvier dernier, face à la mauvaise volonté de l'Administration, a provoqué un ambaras certain dans les ministères...

GRAND VIDE JURIDIQUE

Tant que le nouvel arrêté ministériel n'est pas publié au Journal Officel, c'est toujours l'instruction du 31/12/82 qui reste en vigueur.

Néanmoins, l'Administration ayant prématurément décidé de ne plus délivrer de licence, celle-ci n'est plus exigible pour les postes acquis depuis le 1er janvier.

Cette situation complètement incohérente pose de sérieux problèmes de contrôles... Heureusement, la gendarmerie, prudente, a donné des instructions pour ne pas verbaliser ceux qui sont dans l'impossibilité de se mettre en règle. Quoiqu'il en soit, des mesures transitoires s'imposeront.

14 CHANGEMENTS...

Pour vous aider à mieux comprendre les différences, parfois peu évidentes, entre l'actuelle réglementation et le projet de nouvelle réglementation, nous avons établi un tableau comparatif entre les deux textes.

Rendez-vous page 24...

Aujourd'hui, il paraît difficile de sortir tel quel un texte si contesté. C'est pourquoi, à défaut de l'organisation d'une nouvelle réunion de "vraie" concertation en réponse à l'une des revendications associatives, une consultation par écrit a été lancée fin janvier. Problème : personne ne sait la suite qui y sera donnée...

En attendant, on peut déjà considérer ce recul de l'Aministration, qui espérait s'en tirer avec une seule réunion (29 novembre 1991) et une publication de l'arrêté pour le 1er janvier, comme un premier succès. De son côté, l'association qui n'avait pas quitté la salle a obtenu l'engagement de la DRG (ministère des PTE) de saisir une instance internationale chargée de la gestion des fréquences (CCT) *"d'une demande d'extension de la bande de fréquences allouée aux utilisateurs d'appareils CB de 26,515 à 27,855 MHz, soit 120 canaux"* (extrait du compte-rendu officiel de la réunion du 8/1/92). Affaire intéressante à suivre...

Aujourd'hui, beaucoup de questions restent donc posées. Dans l'absolu, celui qui achète un poste CB doit se conformer à la réglementation de décembre 1982. Il ne peut plus obtenir de licence, mais il peut se dépêcher de monter son antenne fixe sans tenir compte des "20 m." (voir page 25).

Pour ceux qui se sont équipés avant janvier, leur licence reste valable, et, en fait, rien n'est changé et ne changera, tant que des mesures transitoires n'auront pas été instituées. En tous cas, pas question de repayer une taxe à 250 F !

Quant à ceux qui revendent leur équipement, il leur suffit de faire un petit papier à leur acheteur menionnant : *"vendu le* (date) *à M.* (acquéreur)*"*. Celui-ci n'étant pas, à ce jour, tenu de s'acquitter d'une quelconque taxe.

Pour l'avenir, le mieux est d'attendre la publication de l'arrêté définitif qui pourrait, en fonction de la vigueur de la contestation, évoluer encore sensiblement en notre faveur. Message reçu ?

C. M. ❒

NOUVELLE TAXE DE 250 F : OUI, MAIS...

Jusqu'ici, le principe de la taxation était prévu dans la réglementation établie par le ministère des PTT. Seul, son montant était du ressort du ministère des Finances. Rappelons que cette taxe était de 190 F pour 5 ans.

Aujourd'hui, alors que la réglementation du 31/12/82 n'est toujours pas abolie par la publication du nouveau texte, le ministère des Finances et du Budget a décidé seul - sans aucune consultation des utilisateurs - de modifier non seulement le montant à payer, mais aussi le mode de calcul ! En effet, au Journal Officiel du 31 décembre dernier est publié, quelque part dans le grand bazard de la Loi de Finances rectificatives pour 1991, un petit alinéa qui dit que *"l'acquisition des postes CB est soumise au paiement d'une taxe forfaitaire de 250 F"*.

Si l'on peut considérer, comme l'importateur Dirler SA que le paiement d'une taxe est une bonne garantie sur l'avenir de la CB en AM et BLU, l'Etat se privant rarement spontanément de ressources fiscales, la situation n'est pas claire... En effet, aucun texte d'application n'a encore été publié, et le communiqué diffusé à toutes les parties intéressées par la DRG (ministère des PTE) le 27 janvier, ne repose sur rien d'officiel. Néanmoins, en voici le texte :

"De nouvelles dispositions prévoient que les matériels conformes à la nouvelle norme européenne relative aux équipements CB avec modulation FM circuleront librement sans autorisation individuelle, à la seule condition que le matériel soit agréé. Aucune licence et taxe ne sont donc nécessaire pour ce type de matériels (40 canaux FM).

Pour les matériels à la norme française (40 canaux AM, FM, BLU), la licence individuelle est également supprimée mais la taxe continue à être perçue. Elle devra désormais être acquittée lors de la première acquisition du matériel, conformément aux dispositions de la loi des finances rectificative du 31 décembre 1991. Cette taxe de 250 F pourra être acquittée par l'apposition d'un timbre fiscal sur la facture d'achat du poste CB; sur ce timbre devront figurer la signature de l'acquéreur et de la date de l'achat.

L'acquittement de la taxe CB peut donc désormais s'éffectuer simplement par l'achat d'un timbre fiscal ordinaire dans de nombreux points de vente, dont le réseau des buralistes, alors que jusqu'ici seules les agences commerciales de France Telecom délivraient le timbre CB et la licence. En cas de revente de l'équipement par un particulier, celui-ci apposera sur la facture la mention : "vendu le (date) à M. (acquéreur)", suivie de la signature du vendeur.

Il est rappelé que les postes CB doivent être agréés ou conformes à un type agréé. La lecture de l'étiquette d'agrément doit être possible rapidement pour tous les types de stations portatives, fixes ou mobiles. L'adjonction de tout appareil radioélectrique d'émission destiné à l'amplification est interdite. Seuls les appareils fonctionnant sur 40 canaux avec une puissance maximale de 4 Watts sont autorisés. L'intallation et/ou l'utilisation d'un poste CB non agréé est interdite."

A défaut d'une référence à un document officiel, il est légalement justifié de ne pas payer la taxe de 250 F. Néanmoins, c'est sans doute reculer pour mieux sauter...

Par contre, le vrai scandale réside plutôt dans la ségrégation qui est instituée entre les postes "norme française" (AM-FM-BLU) et les postes "norme européenne" (FM seulement) : ces derniers sont exemptés de taxe ! Ce qui est une façon détournée de pénaliser l'AM et la BLU. Mais est-ce bien légal de créer ainsi une discrimination fiscale entre des produits de consommation courante ?

PETITION NATIONALE CONTRE LA NOUVELLE REGLEMENTATION CB

Au terme des réunions qui se sont tenue au ministère des PTE les 28 novembre 1991 et 8 janvier 1992, la DRG (Direction à la Réglementation Générale, du ministère des PTE) a produit un arrêté qui porte un grave préjudice aux cibistes sur les points suivants :

TEXTE DE L'ARRETÉ

A - SUPPRESSION DES LICENCES CB

• Sans licences individuelles payantes, les cibistes perdent leur droit de demander l'intervention de l'administration quand une station CB est perturbée par les émissions des autres services radio-électriques fonctionnant illégalement, ou hors norme.
• L'autorisation de plein droit apparemment positive, assimile, en fait, la CB à des jouets : elle mérite mieux !
• Cette suppression empêche les cibistes de savoir combien ils sont et de connaître leur force.

B - INSTALLATION DES ANTENNES FIXES À PLUS DE 20 M DE TOUTE ANTENNE DE TV ET DE RADIO

• Cette nouvelle disposition rend pratiquement impossible l'installation d'antennes fixes dans les agglomérations.
• Par conséquent, les utilisateurs seront obligés d'installer des antennes sur les balcons ou à l'intérieur, augmentant ainsi les risques de perturbations aux téléviseurs environnants, et menaçant leur propre santé.
• Il faut tenir compte de la grande directivité des antennes TV et recommander l'installation des antennes CB en dehors de l'axe de réception TV, en les installant par exemple au-dessus des antennes TV, sur le même mât.

C - RÉPRESSION

• Avec le changement de qualification, de "stations" à "installations", l'Administration laisse les cibistes sans aucune défense ni contrôle, face à une répression qui peut devenir excessive.

RÉUNIONS DU 29/11/91 ET DU 8/1/92

• L'Administration a rompu unilatéralement l'accord signé le 10 juin 1987, dans le cadre de la Commission Nationale de Concertation CB, entre la CNCL (Commission Nationale de la Communication et des Libertés) et les groupements d'utilisateurs alors représentés (AFA, ACO-Canal 9, FFCBAR, SNAC, UIARAS). En effet, l'Administration a autorisé un nouveau groupement à participer à la réunion du 29 novembre 1991 sans respecter la procédure d'admission établie dans cet accord.
• Lors de la réunion du 8 janvier 1992, la DRG a refusé de reconnaître l'accord du 10 juin 1987 et a voulu imposer, comme base de discussion, un texte d'arrêté déjà modifié par rapport à celui proposé le 29 novembre 1991 sans l'approbation de la majorité des groupements, et contraire aux intérêts des utilisateurs. Face à cette attitude intransigeante, cinq groupements, sur les six présents, ont quitté la réunion pour ne pas cautionner une concertation artifice.
• On pourrait, en effet, penser que toutes les décisions concernant le nouvel arrêté étaient déjà prises avant la réunion du 29 novembre 1991, qui n'était, comme celle du 8 janvier 1992, que de pure forme. Ceci est corroboré par les instructions établies et transmises dans les Actel (Agences Commerciales de France Télécom qui délivraient les licences CB).

PÉNALISATION DE L'AM ET DE LA BLU PAR UNE TAXE

• Dans la Loi de Finances rectificative votée le 19 décembre 1991 et publiée au Journal Officiel du 31/12/91, il est instauré - sans consultation des utilisateurs - une taxe de 250 F. sur l'achat des postes CB agréés (norme NFC 92412) fonctionnant en AM et/ou en BLU.
• Mais les postes ne fonctionnant qu'en FM (qui n'existent pas sur le marché parce que les utilisateurs n'en ont jamais voulu) sont exemptés de cette taxe. Cela constitue une discrimination qui influe sur le libre choix des consommateurs nouveaux.

HARMONISATION EUROPÉENNE

• Le statut de la CEPT (Conférence Européenne des Postes et Télécom., à laquelle se réfère la DRG) n'impose pas aux Administrations membres l'obligation d'appliquer ses recommandations.
• En conséquence, le gouvernement français n'est pas tenu d'appliquer la recommandation TR 20-09 de la CEPT concernant la CB, tant qu'une directive de la Commission des Communautés Européennes ne l'impose pas.
• Une procédure pour l'étude d'une norme européenne AM-BLU étant lancée, il n'est pas opportun de modifier la réglementation française avant son aboutissement.

MESURES ABUSIVES - VIDE JURIDIQUE

• L'Administration a donné les 30/12/91 et 7/1/92 des instructions strictes aux ACTEL (Agences Commerciales de France Télécom) pour ne plus délivrer de licences CB en application de la réglementation du 31/12/82. Cette mesure, prévue dans le nouvel arrêté qui n'est pas encore publié au Journal Officiel, est juridiquement nulle et son application abusive tant que cet arrêté n'est pas publié.
• De même, tant que le ministère des Finances n'a pas publié les modalités de perception de la nouvel taxe de 250 F. sur l'achat des postes CB, les nouveaux acquéreurs se trouvent dans l'impossibilité de respecter la Loi. Des mesures transitoires devront être prises pour combler ce vide juridique.

En conséquence, les signataires de cette pétition demandent que soit convoquée une réunion régulière de la Commission Nationale de Concertation CB, conformément aux accords de juin 87, afin d'étudier un arrêté qui rétablisse et garantisse les droits des utilisateurs et un bon usage de la CB en France et en Europe.
D'autre part, les soussignés manifestent leur volonté de n'acheter aucun poste CB d'une marque qui aurait obtenu l'agrément d'un modèle de poste CB fonctionnant seulement en FM (modulation angulaire ou modulation de phase) et en déconseillent l'achat à tout nouvel acheteur ou futur cibiste.

Non aux 40 canaux FM

Non à la suppression de la licence individuelle

Non à la taxe discriminatoire

Non à la perte des antennes fixes

Non à la répression renforcée

Non aux mesures prématurées et abusives

LES SIGNATAIRES DE CETTE PÉTITION :

Refusent les décisions prises le 29/11/91 et le 8/1/92

Refusent l'arrêté pris en dehors d'une concertation régulière

Refusent la discrimination de produits de consommation courante

Demandent une révision des décisions unilatérales prises les 29/11/91 et 8/1/92

Demandent des mesures transitoires pour combler le vide juridique créé

Demandent la convocation de la Commission Nationale de Concertation CB.

NOMS	ADRESSES COMPLETES	SIGNATURES

Les signatures et adresses sont individuelles - Modèle à photocopier entièrement (y compris l'exposé des motifs) en autant d'exemplaires que nécessaire - Pétitions remplies à envoyer rapidement à :

QSO Magazine - Pétition CB – 11 rue des Sept Troubadours – 31000 TOULOUSE

Toutes les pétitions reçues seront remises au ministre des PTE (ex-PTT) par l'intermédiaires des associations représentatives qui s'engageront dans la défense de notre CB face aux pouvoirs publics.

CRASH DE L'AIRBUS Intérférences confirmées

Les informations apparues depuis la sortie du dernier numéro de QSO Mag. ne font que confirmer l'hypothèse que nous avions été quasiment les seuls à formuler sur l'origine du crash de l'Airbus en Alsace. Il y aurait bien eu un problème d'interférences radio-électriques...

L'analyse des différents éléments d'appréciation qui sont entrés en notre possession nous incite à penser que l'accident du 20 janvier dernier pourrait être imputable à un phénomène de type EMI.

Comme nous l'avions énoncé dans notre précédent numéro, l'Airbus A 320 (et séries dérivées) est extrêmement vulnérable sur le plan des interférences électromagnétiques d'origines diverses. Le quotidien *L'Alsace* a aussi relevé cet aspect du problème conformément au communiqué de presse diffusé par l' A.U.R.O.R.E. dés le 21 janvier.

Actuellement, il semble se confirmer que des interférences radio-électrique auraient affecté le bon fonctionnement des ordina-

teurs de radionavigation (FMGC : Flight Management and Guidance Computer) . Les signaux "parasites" auraient ainsi participé à l'élaboration,par lesdits computers, d'une carte erronée du secteur survolé. Ce phénomène est connu des specialistes sous le nom de "Map Shifting" (littér.: glissement de carte). Dans le cadre d'une telle hypothèse de travail, l'équipage n'aurait commis aucune erreur de pilotage mais aurait affectué son approche finale sur la base d'informations fausses.

En outre, les renseignements en notre possession incitent à penser que les signaux pertubateurs seraient du type "intermittents", ce qui innocenterait les émetteurs à caractére permanent. Par contre, il n'est pas interdit de croire que certaines sources radio-électriques à la fois très puissantes et intermittentes, auraient pu interférer avec le balisage VOR/DME de l'aérodrome de Strasbourg-Eintzheim.

Dans les milieux "bien informés" , on parle ainsi d'interférences émanant d'une base aérienne de l'OTAN installée tout près se Strasbourg, sur la rive allemande du Rhin. On sait, en effet, que les balises militaires sont généralement plus puissantes que les balises civiles et que, dans l'affaire de l'A 320 qui a subi un "Map Shifting" à l'approche de l'aéroport de Bordeaux-Merignac, on remarquera qu'il s'agit d'un secteur où se trouvent également implanté un nombre important d'émetteurs civils et militaires capables d'interférer avec les balises de l'aéronautique civile. C'est ce dernier incident qui a entraîné l'interdiction, pour les A 320 français, d'utiliser la procédure automatique associée aux seules balises VOR/DME (procédure ARC-VOR/DME), décision qui avait déjà été prise par les compagnies allemandes dés le mois de septembre de l'an dernier.

Enfin, notons que le fait de remplacer la procédure ARC-VOR/DME par l'approche automatique aux ILS (Instrument Landing System) ne résoud pas radicalement le probème, puisque nous savons que les émetteurs ILS (essentiellement les Localizers qui fournissent le signal d'alignement sur l'axe de la piste) sont eux-même "pollués" depuis plus de 15 ans ! Affaire à suivre...

D. D. et C. M. ❐

Une Antenne mobile déca. 5 Bandes

Vu chez un des meilleurs pécialistes de la région parisienne (Sarcelles Diffusion), une antenne multi-bandes déca (3,5 - 7 - 14 - 21 - 28 MHz) de très belle qualité pour un prix défiant toute concurrence : 790 F seulement !

Tant qu'on y était, on a aussi remarqué la présence de toute la gamme VHF-UHF Standard (dont 10 portables parmi lesquels des bi-bandes). Premier prix : 2.432 F...

Enfin, toujours à Sarcelles, vous trouverez un ensemble Uniden de réception satellites (parabole + convertisseur) permettant de recevoir environ 200 chaînes (satellites Astra, Intelsat, Copernicus...) pour moins de 3.000 F. Avec télécommande en prime !

CBC importe Sadelta

Que les amateurs des micros espagnols Sadelta se rassurent : leur importation en France vient d'être reprise par CBC. C'est donc auprès de ce spécialiste de Poitiers que les revendeurs pourront s'approvisionner dans ces produits d'excellents qualité.
CBC - 3 rue G. Leclanché - 86000 Poitiers

CRT : 4 TX en mars

Continuant sa progression sur le marché français, l'importateur dijonnais CRT France se prépare à lancer 4 nouveaux TX courant mars. Il s'agit de 3 postes AM-FM et d'un AM-FM-BLU.

Ces sorties suivent celle du poste VHF qui vient d'apparaître et qui annonce l'arrivée de ce spécialiste de la CB sur le créneau décidément très disputé du portable VHF.

Rendez-vous le mois prochain pour en savoir plus sur ces nouveautés...

TOUT SUR LES AMPLIS LINÉAIRES

Côté librairie, voilà une nouveauté qui devrait réjouir pas mal de bidouilleurs !

Notre confrère Soracom vient en effet de sortir *"Les amplificateurs linéaires"* (1er volume : VHF-SHF) par Petit Mega (197 pages - 115 F).

Au sommaire de cet ouvrage abondamment illustré de schémas complets, une série de 14 montages originaux d'amplis VHF et SHF (1,2 GHz et TVA) à transistors et à tubes, à réaliser soi-même.

A ne pas manquer pour améliorer un peu les performances de votre station...



RESULTATS SONDAGE

Oui, vous êtes des passionnés de Radio !

Première conclusion du sondage-concours publié dans le n° 110: vous avez été particulièrement nombreux à répondre. On n'ose croire que c'est uniquement à cause des jolis lots offerts (résultats du concours dans le prochain n°)... Car il est vrai que vos réponses respirent la passion et l'attachement à QSO Mag. Cela nous fait plaisir de se sentir ainsi en phase avec nos lecteurs... même s'il nous reste des progrès à faire ! En attendant, les portraits de famille réservent quelques surprises...

Le cibiste moyen est un homme (93 %) de 26 à 45 ans (56 %) qui habite en pavillon (68 %) dans un village ou une petite ville (67 %). Il fait aussi du sport (24 %) et parfois s'adonne à la pêche (10 %) ou à la philatélie (8 %). Par ailleurs, un sondé sur trois réside dans un département côtier.

17 - 1/3 de – de 25 ans !

Qu'on se rassure, la radio (CB et Amateurisme) a encore un bel avenir devant elle ! Les jeunes de moins de 25 ans sont nombreux à s'y intéresser : 33 % des sondés, dont 1/3 de moins de 18 ans, c'est-à-dire principalement d'écoliers. Qui a dit que la CB n'était pas attrayante pour les adolescents ?

Autre surprise, la faible proportion de retraités (8 %) pour lesquels la radio est généralement considérée comme un excellent remède contre l'isolement. On pourrait faire la même observation concernant les chômeurs qui restent, ici comme dans les statistiques officielles, aux environs des 10 % de la population active.

Petite déception, les "nouveaux cibistes" que sont les agriculteurs, les cadres et les commerciaux s'intéressent encore peu à la presse spécialisée (8 % en tout). Un bon sujet de méditation pour nous...

Ouvriers - employés	45 %
dont fonctionnaires	12 %
Ecoliers - étudiants	14 %
Sans emploi	10 %
Retraités - inactifs	8 %
Agriculteurs - commerciaux -cadres	8 %
Artisans - commerçants - prof. libérales	7,5 %
Techniciens - ingénieurs	7 %

18 - La CB : d'abord en voiture

Un chiffre intéressant à rapprocher des précédents, celui des gens qui utilisent beaucoup leur voiture pour leur travail : 44 % de "souvent" et de "toujours". Cela confirme, s'il en était besoin, que la vocation de la radio, et surtout la CB, est sur la route !

14 - Equipement : du costaud

Il fallait s'y attendre : 94 % des sondés sont équipés CB ! Ce qui est sans doute un peu moins attendu, c'est la proportion de ceux qui utilisent du matériel de réception (récepteurs de trafic, scanners, décodeurs RTTY, fax, etc.) : 50 % ! Autrement dit, la radio fait aimer la radio.

En y regardant de plus près, on constate que President arrive largement en tête (50 %), suivi par l'ensemble des Superstar (toutes origines confondues) pour 20 %, par Euro CB - Tagra (14 %) et par Midland (10 %). Pour les antennes, Sirtel domine largement chez les sondés (51 %).

Nombreux sont ceux qui sont venus au gros matériel (station amateur pour 31 %), ce qui dépasse sensiblement le taux de ceux qui se déclarent indicativé amateur (26 %). On ne peut que se féliciter de cette recherche de qualité qui, bien que n'étant pas vraiment conforme à la réglementation (hmm, hmmm...) ne peut contribuer à réduire les nuisances et donc les problèmes de voisinages... Ici, c'est Kenwood (39 %) qui arrive en tête devant Yaesu (22 %), Icom fermant la marche (8 %). On voit tout de suite l'impact des différentes campagnes de communication... Chez les récepteurs, petite exception à la régle, ce sont des modèles simples et bon marché (Tandy Realistic) qui marchent le mieux (1 sur 4).

15/16 - Station : de la CB au déca

La vie de l'amateur de radio est inscrite dans l'évolution de son équipement. La preuve : 42 % débutent avec un poste CB, alors que ce type de matériel ne représente plus que 17 % de leurs intentions

d'achats. Inversement, seulement 3 % démarrent avec un TX amateur, alors que 42 % rêvent d'en acquérir un. Plus significatif encore, personne ne se lance avec une antenne directive, alors que ce type d'aérien représente 100 % des prochaines acquisitions !

	1er équipt.	Equipt. actuel	Dernier achat	Prochain achat
Poste CB	42 %	94 %	34 %	17 %
TX amat.	03 %	31 %	16 %	42 %
RX divers	14 %	50 %	18 %	05 %
Ant. direct.	00 %	21 %	03 %	14 %

13 - Le vrai cibiste lit tout !

C'est une constante dans le petit monde de la CB : la très grande majorité des lecteurs de la presse spécialisée lit au moins 2 magazines (77 %). Vous êtes même 31 % à en lire 3, et encore 20 % à les lire tous ! Dans l'ensemble, vos préférences vont, outre QSO Mag. bien sûr, à Radio CB Mag. (62 %) devant France CB (49 %) et Megahertz (45 %). A quand le magazine idéal ?

7 - Associations : oui pour le DX

On savait que les Français n'ont guère la fibre associative et militante, sauf pour porter la casquette de président. C'est pourquoi il y a une quantité folle d'associations et assez peu d'adhérents. Cela se vérifie dans la radio, puisque 56 % des sondés seulement sont membres d'un club.
Mais si aucune association ne semble se distinguer, la préférence est quand même donnée à celles qui apportent un réel "service" dans le cadre d'une activité déterminée. C'est ainsi que près de la moitié de ceux qui cotisent à une association radio ont choisi un club DX, d'abord pour profiter du service QSL. Il est donc normal que le plus prestigieux d'entre-eux arrive en tête : celui du REF (23 %) domine largement les meilleurs clubs CB (Alpha-Roméo et Victor-Lima, chacun à 8 %).
Quant aux fédérations (6 % des affiliations déclarées), elles pourront se consoler en sachant que 87 % d'entre vous sont prêts à se mobiliser pour défendre la radio, en particulier une augmentation des canaux CB (45 %). Curieusement, cela est plus important pour vous que les droits au DX (3 %) et à l'antenne (6 %)...

5 - Le charme des voix lointaines...

Votre truc, c'est bien sûr le 27 MHz (96 %)! Même des amateurs dûment licenciés ne résistent pas à son charme (26 %). Ceci dit, c'est quand même, toujours et encore le DX qui vous passionne le plus, quelques soient les bandes de fréquences où se manifeste la propag. : 65 % sur le 11 m et 23 % en déca, auxquels il faut ajouter les 53 % d'entre vous qui apprécient la simple écoute (des stations internationales pour 31 %). Quand il vous reste un peu de temps, ou que la propag est mauvaise, vous ne dédaignez pas la causette en local (52 %) et sur le canal 19 (34 %). Chez les amateurs, c'est plutôt l'affaire des VHF-UHF (13 %).

1/2 - Du matos et des rêves, j'en veux !

Pourquoi se casser la tête à vous mijoter un bel édito, à essayer de susciter des débats d'idées, à vous proposer de grands reportages ? Apparemment, ce n'est pas ça qui vous intéresse vraiment dans QSO Mag... Non, votre truc, c'est le matériel (nouveautés, comparatifs), l'actualité DX et des dossiers sur les différentes applications de la radio (Radio à l'Ecole, Antactica...) ! Bref, du DX, des liaisons de rêve et le matos pour les réaliser. OK ! Mais ce qui n'est pas logique, c'est que vous fassiez la fine bouche sur les efforts de notre ami Joël (F 1 NYK) pour vous inculquer les quelques rudiments d'anglais qui vous seraient pourtant bien utiles pour élargir l'horizon de vos DX...

VOS 10 RUBRIQUES...

...préférées...

- Applications diverses de la radio (Antarctica, Guerre du Golfe, Fréquence Paris-Dakar...)
- Actualité du matériel, nouveautés
- Actualité DX CB, contests, expés...
- Notions techniques de bases (électr.)
- Dossiers (la Radio à l'école, les Femmes et la Radio, CB et handicap, Fréq. Voiles...)
- Petites Annonces
- Portraits, interviews de stations
- Actualité DX amateur, infos QSL...
- Actualité réglementaire, norme CB
- Courriers, tribunes

...peu appréciées

- Swap
- Fictions (Triste Sire, QSO fatal...)
- Cours d'anglais pour la radio (Calling all Hams)
- Vie des associations radioamateurs
- Actualité Ecoute, O.C., VHF-UHF
- Cahiers de l'Idre
- Publicités
- Canal 19, reportages, débats
- Initiation au radioamateurisme, licence
- Reportages assistances radio

6 - La CB, grande initiatrice !

Ce n'est pas une surprise, mais il est peut-être bon de le répéter pour ceux qui la regarde encore avec mépris : c'est la CB qui a servi (et sert toujours...) de porte d'entrée dans le monde de la radio pour 72 % des pratiquants. L'écoute ne représentant que 14 % et le radioamateurisme 7 % !

3 - Toujours plus de matos... et de la bidouille

Ca frise l'obsession : vous ne rêvez que de matériel ! Des tests et encore des tests, avec un peu de bidouille quand même... A croire que vous êtes tous des des supers techniciens qui ne pouvez dormir qu'avec un fer à souder sur la table de nuit... C'est en tout cas la leçon qu'on peut retenir de vos réponses à nos suggestions d'articles. Message reçu 5/5 !

L'équipe de la Rédaction ❐

NE RESTEZ PAS EN MANQUE...



OUI ! je m'abonne à QSO Mag. pendant un an à partir d'**Avril 1992**
(Coupon à faire parvenir avant le 20/03/92)

Nom : .... Prénom : ....

Adresse : ....

Code Postal : .... Ville : ....

Pays : ....

Je choisis :		France	Europe	Autre
❒ 1 an = 11 n^os :	~~275F~~	**175F**	275F	325F
❒ 1 an = 11 n^os **+1 Hors Série :**	~~305F~~	**195F**	305F	360F

Ci-joint mon réglement par

☐ **Chèque bancaire**

☐ **CCP**

☐ **Mandat**

☐ **Carte Bancaire (CB/Visa)**

N° complet de ma carte : | | | | | | | | | | | | | | | | |

Validité fin : ..../..............

Et j'envoie le tout à : **TOPAZE EDITION**
11, rue des Sept Troubadours - 31000 TOULOUSE

Signature :
(obligatoire)

INFOS CB 27 MHZ

Une première!

"Infos CB 27 Mhz", tel est le nom de la future émission d'information CB qui sera diffusée sur le 27 MHz par le club montalbanais, le CAR 82. Une première en France et qui mérite d'être suivie de près.



Il y quelques jours encore, l'appartement de Vautour 82 ressemblait à beaucoup d'autres. Coquet, douillet, il abritait le plus conventionnellement du monde, le couple Vautour 82 et sa compagne Panthéra 82. Mais aujourd'hui, tout a changé... Les vitres vibrent sous l'impact des basses, les murs résonnent du poids des arguments du cibiste. Le petit nid s'est transformé en studio d'enregistrement. Dans le salon, une table de mixage, des platines, des micros, partout des fils. Mais pourquoi une telle débauche de matériel ? Le cibiste se serait-il métamorphosé en animateur de Disco Mobile ? Presque, et pour la bonne cause. Nous sommes dans le laboratoire acoustique d'ou va jaillir dès la mi février, la première émission d'infos CB diffusée sur le 27 MHz !

Une idée originale et inédite née de l'imagination débordante de Vautour 82 : *"nous pensons que cela peut être une excellente façon d'assurer la promotion de notre club mais également de s'exprimer régulièrement sur divers thèmes concernant la CB"*. Ainsi, dès le début du mois, les premiers enregistrements sont réalisés. Car il ne s'agit que d'enregistrements. Pour les cibistes du CAR 82, club montalbanais, il est hors de question de créer une véritable émission de radio : *"Il n'y aura pas de dialogue sur la fréquence. Seul notre message enregistré sera diffusé"*, confirme Vautour.

LES MAGAZINES CB COMME BASE

Toutefois, les *"écouteurs"* pourront réagir sur tel ou tel sujet. Le principe est simple. L'émission d'une durée approximative de une heure sera diffusée à partir de Montauban, sur le canal 14 et sur l'ensemble du département du Tarn et Garonne. Dans le même temps, et à partir de plusieurs points d'émission, l'enregistrement sera diffusé dans d'autres départements, sur un canal différent. L'auditeur désireux de s'exprimer, grâce à un numéro de téléphone, mais sans pour autant passer sur l'antenne : *"un cibiste assurera le relais dans chaque département et pourra répondre au téléphone. Les cibistes intéressés auront ensuite la possibilité de s'exprimer lors des futurs enregistrements"*.

S'appuyant en grande partie sur des articles de presse parus dans les différentes revues spécialisées et notamment, QSO Mag., les "animateurs" disserteront qui sur la réglementation, qui sur les assistances, qui sur le droit ou encore les informations techniques. Mais le contenu ne sera pas toujours aussi sérieux et didactique. Quelques blagues et autres anecdotes bien senties viendront agrémenter les réflexions.

La première émission *"d'Infos CB 27 MHz"* a eu lieu le 16 février dernier et a été diffusée sur l'ensemble du Tarn et Garonne. Il est bien sûr impossible à cette heure, d'évaluer les retombées et l'impact de cette expérience. L'initiative est toutefois originale et mérite d'être suivie.

M.B.



Le succès jusqu'à la coupe

La remise des prix du concours DX 91, organisé par le club BABAR d'Anglet, s'est déroulée le 23 novembre 1991 à Biarritz. Et cette année, il convient de saluer le succès d'Exodus qui remporte avec 687 points au classement général, le 1er prix au nombre des pays contactés (24) et le 1er prix de la Longue Distance avec la Nouvelle Zelande (19500 Kilomètres).
La 2ème place revient à Zoulou avec 237 points obtenus grâce à une excellente 2ème place au Challenge Longue Distance. La troisième place est arrachée par Vautour qui totalise 223 points.

BABAR BP 121 - 64 000 Biarritz

Salon Radio Sierra-Sierra

Pour la première fois depuis sa création, le Groupe Sierra-Sierra de Biache organisera le 26 avril, et parallèlement à son assemblée générale, un salon de la radio. Cette journée se veut être une fête de la radio et sera l'occasion de présenter les différentes activités de chaque association ainsi que le moyen de resserer les liens entre les groupes à la veille des réformes qui se déssinent. Le salon ouvrira ses portes le dimanche 26 de 9h à 18h, à la Maison des Sociétés de Biache St- Vaast. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à :
14 Sierra-Sierra 01 OP : Eric - BP 33 - 62118 Biache ou bien, en téléphonant au 21. 22. 22. 99.

Sierra-Sierra BP 33 - 62118 Biache

7e Contest DX National 1992

Le comité d'organisation communique

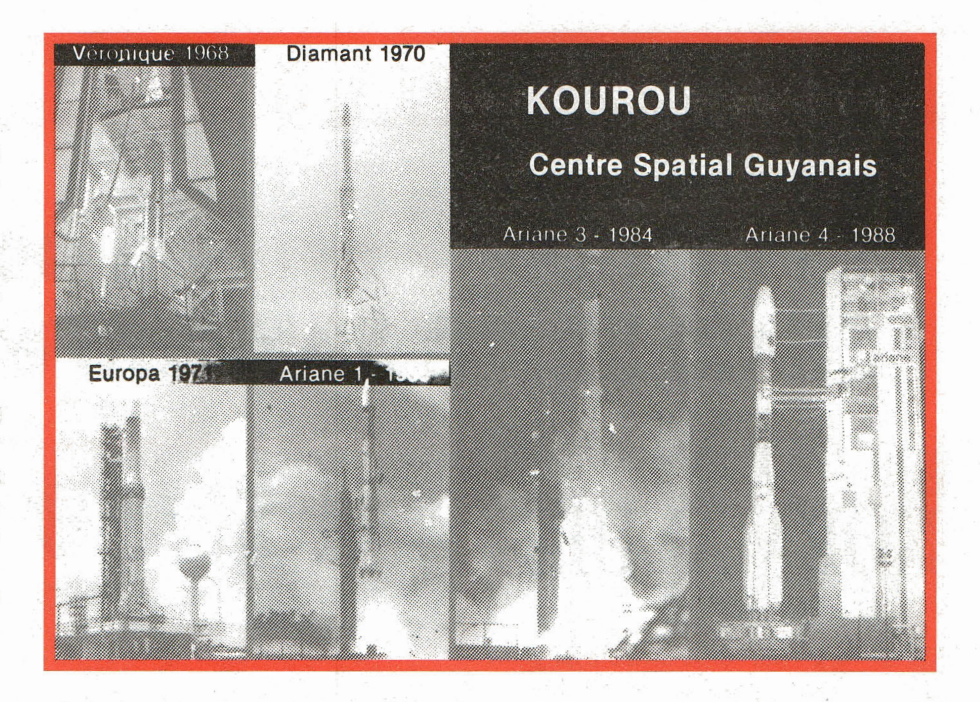
Le samedi 1er février, au siège du Groupe Charly Fox de Bourges, s'est tenue la réunion de synthèse du 7ème Championnat de France de DX.
On notera tout d'abord, la demande d'adhésion au Comité d'Organisation du Groupe Papa Tango Charlie. Parmi les nouveautés adoptées par les responsables de l'organisation citons : l'extention du concours du 25 avril au 3 mai 1992 et la mise en place d'une structure de gestion collégiale. Chaque club prendra dorénavant en charge, une partie du travail qui incombait par le passé, à un seul d'entre eux. Ce travail comprend la gestion des inscriptions assurée par les Papa Tango Charlie, le retour des justificatifs, logs et QSL et supervisions des corrections par les Roméo Charlie et l'organisation des cérémonies, prévues dans la banlieue lyonnaise, par les Charly Fox.
En outre, il convient de signaler que le dépouillement des QSL sera effectué par une équipe composée par 2 représentants, chacun membre d'un club différent. Bien sûr, les clubs ne pourront en aucun cas, corriger les QSL de leurs propres membres. De plus, la refonte totale du barème de notation donnera 40 points pour le premier contact confirmé avec chaque DXCC et 10 points pour tous les autres. Cette simplification doit placer les DXeurs des DOM TOM sur le même pied d'égalité que leurs homologues de métropole. Enfin, l'ouverture des coupes "club" à tous les clubs est prévue sous réserve de versement d'une cotisation supplémentaire de 300 francs. Il est à noter que les responsables présents à cette réunion ont à l'unanimité, refusé la démission du coordinateur national, Patrick Besson.
Pour plus de renseignements, s'adresser au : 48. 21. 20. 70.



Carnaval Guyanais

Une fois n'est pas coutume, les guyanais se manistestent. Un message plus particulièrement dédié à Jean-Michel et Adélia, Maman Nounou, Lady Club, les Delta-Fox, les RAT, le FAR et tous les cibistes de Guyane et d'ailleurs. Et il parraît que pour la première fois, Monsieur Vaval a été intervieuwé sur RFO. Il a même été salué par une foule de Touloulous en délire. Hélas Vaval devrait quitter la Guyane dans deux mois. Il est en effet, atteint d'une maladie rare : "la fièvre de carnaval généralisée", autrement dit "la fièvre de vidé chaud et de carnaval endiablé" (langage guyanais).
NDLR : je vous livre ce message tel que l'on me l'a vendu ! Comprenne qui pourra...

142 DF 01 Cayenne



Naissances

"Les Copains Sympas"

Le DX ne cesse de faire de nouveaux émules Un club vient de naître dans le Nord de la France. Il s'agit de l'Association des "Copains Sympas". Cette association a été fondée par des passionnés d'émission et de réception radio. Son objectif : engendrer un groupe amical et actif dont les membres feront preuve d'un comportement irréprochable. L'association de type DX est affiliée à la FFCBL. En outre, la Lorraine Maxoise est à l'écoute sur la fréquence monitor 27. 515 USB.
Le bureau du club est constitué de : Président : Michel 14 CS 5401 - Secrétaire : Sylviane - Trésorier : Pierre 14 CS 5403.

Club Charly Sierra 54
BP 91 - 54130 Saint-Max

Radio Europe Unie

Saluons ici, la naissance d'un nouveau club DX rassemblant des adhérents dans les 12 pays d'Europe. Son siège se situe au centre de l'Europe à Schirmeck (France) et compte déjà 150 membres. Ce club dont la vocation est le DX possède déjà des antennes en France, Allemagne, Grande Bretagne, Espagne et Italie. Les autres pays sont en train de se structurer.
Le bureau se compose ainsi : Président : Guisette 01 REU 1, Secrétaire : Rita 01 REU 05, Trésorier : François 01 REU 04.
Ce club possède en outre, la particularité d'attribuer une QSL différente à chaque membre. Tout nouvel adhérent (à vie et pour 130 frs) doit avant tout être parrainé. Enfin, le premier contest se déroulera du 1er août 1992 au 15 août 1992.

REU : BP 85 - 67130 Schirmeck (France)

Les Victor Lima en Pays de Loire

Depuis le 1er décembre, la section Pays de Loire du Groupe Victor Lima est née et est placée sous la responsabilité de 1 VL 1127 op Yannick.

Une expé de 48 heures est déjà plannifiée (date encore non définie). Un pique nique sera également organisé au mois de septembre prochain. Pour plus de renseignements vous pouvez vous adresser à la section en joignant un timbre pour réponse.

1 VL 1127 BP 61 - 49120 Chemille



EXPÉDITIONS...EXPÉDITIONS...EXPÉDITIONS

LES TANGO CHARLIE EN NORMANDIE

Le DX International Club Tango Charlie possède des membres actifs dont certains n'hésitent pas à s'investir pleinement dans diverses activités DX.

Ainsi, Régis (14 Tango Charlie 108), DX'eur confirmé et passionné, organisera au nom du club, une expé DX au "Cap de la Hague", en Normandie, du vendredi 20 mars à 18 heures au dimanche 22 mars à 18 heures.

Bref, 48 heures non stop, puisque les membres présents émettront jour et nuit.

Pour les contacter, les appels se feront sur le 27. 455 USB, avec QSY sur fréquence monitor : le 27. 485 USB.

L'indicatif DX retenu pour cette expé est le 14 Tango Charlie 00 - DX Expédition Cap de la Hague - Normandie

Les QSL devront être expédiées à 14 Tango Charlie 108 OP : Régis - BP 7 - 50700 Brix.

Une petite participation sera demandée à chaque station contactée (2 timbres à 2, 50 Frs). En contre-partie, une super QSL de l'expé sera envoyée : Compte-rendu, QSL du Groupe, QSL régionale, documentation ou photos du site. De nombreuses autres manifestations sont prévues d'ici la fin 1992.

DX International Club Tango Charlie
BP 28 - 16101 Cognac cedex

Ça bouge à St-Pierre et Miquelon



Il est un QRM peu connu, situé par 47° nord de latitude et 56° Ouest de longitude, près de l'île de Terre-Neuve (Canada). Petit morceau de terre française en Amérique du Nord, les Iles St Pierre et Miquelon ne recensent que 6500 habitants dont la plupart, ne vivent que grâce à la pêche et surtout, à la morue. Pourtant, même sur sur ce bout de cailloux, les amateurs radio sont présents. En témoigne la création d'un groupe local de DX'eurs, réunis sous le call 141 SPM. Et pour saluer un tel évènement, quoi de mieux qu'une expédition. Le choix du QTH s'impose naturellement : ce sera St Pierre et une petite maison dépourvue de confort. La date est fixée au 30 novembre. La veille, la logistique se met en place (groupes électrogènes, nourriture, matériel). Pour assurer la réussite de l'entreprise, ils sont quatre, deux français et deux américains : 14 AT 280, 14 AT 055 et 6 Charlie 135 accompagné de 2 Alpha 111. Côté matériel, on découvre un 757 GX et un IC 735 Icom, un micro Yaesu MD1 et un Sierra Mike 8. Pour antenne, la préférence a été accordée à une Delta loop 2 éléments. L'expé débute véritablement dans l'après midi. En 24 heures et 15 minutes, 508 contacts sont réalisés. Une performance prometteuse qui pousse les opérateurs à récidiver le week-end suivant. En quelques 16 heures de trafic, 250 QSO supplémentaires sont réalisés. En résumé, 758 contacts et 47 pays contactés. Forts de ce premier succès, les quatre opérateurs ont décidé de récidiver en 92 sur l'Ile de Langlade située au Nord de St Pierre et Miquelon.

141 SPM 102 BP 752
97500 St Pierre et Miquelon



EXPÉDITIONS...EXPÉDITIONS...EXPÉDITIONS


EXPEDITION 49 NOVEMBER CHARLIE OO
ILE DES PINS : 9 - 10 - 11 NOVEMBRE 1991

QSO et coco

Que peut empêcher des DX'eurs motivés de partir en éxpé ? Rien ! Même une grève des transports aériens ne semble freiner leur enthousiasme. C'est la mésaventure que les cibistes de Nouvelle Calédonie ont éssuyé le 8 novembre dernier. Mais que cela ne tienne, l'expé sur l'île des Pins est remise au lendemain. L'île des Pins c'est d'abord un cadre enchanteur où le sable blanc se marie avec le vert émeraude d'une mer de paradis. L'expé débute le samedi 9 dans l'après midi. La propag est moyenne et le premier contact est établi avec l'Unité 624 Dave aux USA. Près de 40 contacts sont établis en quelques heures mais l'Europe reste absente. Heureusement, les deux jours suivants seront plus prolifiques puisque le continent américain est toujours très actif et que les îles du Pacifique et l'Europe sortent de leur silence. Au total 35 pays contactés et 311 QSO réalisés.

Association Cibiste Calédonienne
BP 948 - Nouméa - Nouvelle Calédonie

Assemblées Générales

International Victor

Le Groupe International Victor tiendra son Assemblée Générale Ordinaire annuelle, le samedi 23 et dimanche 24 mai 1992 à la Maison Familiale et Camping Igesa de l'Hotel "les Graviers" à Enval. Pour ceux qui n'auraient pu assister au 10ème anniversaire du GIV, Enval est situé à 2 ou 3 kilomètres "au-dessus" de Volvic.

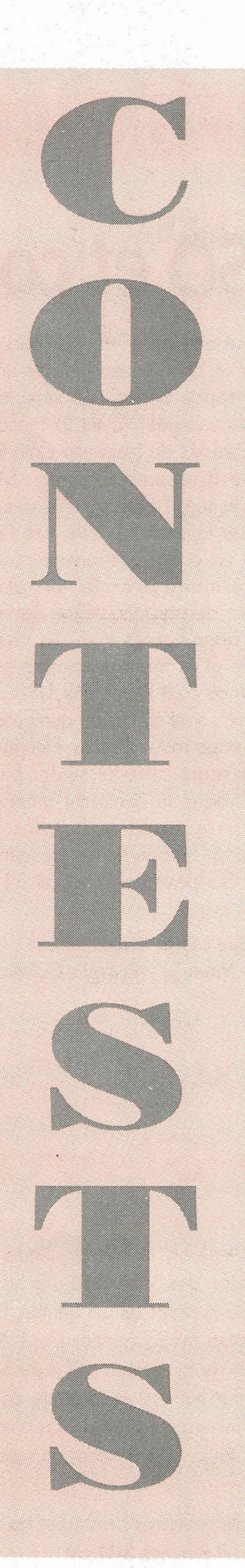
Pour plus renseignements, vous pouvez vous adresser au :
GIV BP 4 - 63530 Volvic

Sierra-Sierra

L'Assemblée Générale des Sierra-Sierra se tiendra à la Maison des Sociétés à Biache (62), le 25 avril 1992 à partir de 15 heures. Une présence maximum est souhaitée. Cette AG sera suivie par un repas dansant afin de se réunir dans la bonne humeur et fêter de concert le deuxième anniversaire du club. En outre, le dimanche 26 avril est organisé, toujours à Biache, un salon de la radio.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au :
Club Sierra-Sierra BP 33 - 62118 Biaches St-Vaast.





CITIZEN BAND BAPALMOISE

Le contest annuel CBB national et international pour l'année 1992, débutera le 30 avril 92 et se terminera le 15 mai 92 à 00 heure, le cachet de la Poste faisant foi. Toutes les personnes désirant participer peuvent s'adresser au club en écrivant à la BP 52 - 64450 Bapaume. L'inscription et la cotisation qui s'élève à 50 francs pour les membres du CBB est fixée à 80 francs pour les DX'eurs extérieurs au club. La date de clôture des inscriptions est fixée au 15 avril à 00 heure. Le réglement et la liste des prix seront envoyés ultérieurement.

CBB BP 52 - 62450 Bapaume. Tel : 21. 58. 96. 67.

CBAR

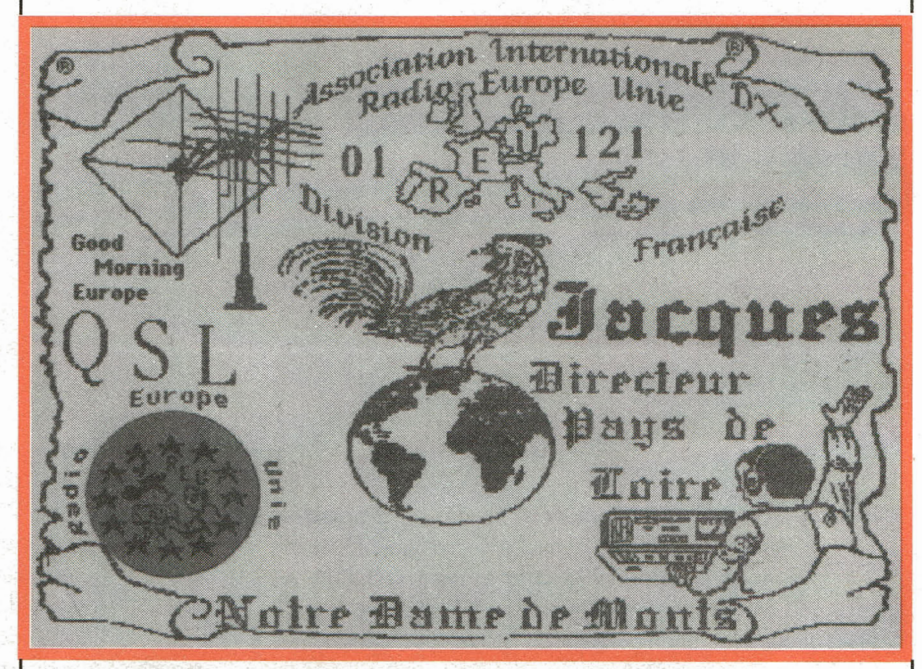
La CBAR organise un grand contest départemental s'étalant sur deux mois. 1 mai 1992 au 30 juin 1992. durée du contest : 24 heures. A vous de choisir le lieu et la date.

Cette épreuve DX aura lieu sur 21 départements dont la liste est : 02, 08, 10, 27, 28, 45, 51, 59, 60, 62, 75, 76, 77, 78, 80, 89, 91, 92, 93, 94, 95. Les équipes devront être formées de deux ou quatre personnes et l'inscription est fixée à 240 frs pour les OM extérieurs au club et de 200 frs pour les membres du CBAR.

Pour plus renseignements, envoyez deux timbres à 2,50 frs à la BP.

CBAR - BP 344 - 60312 Creil cedex

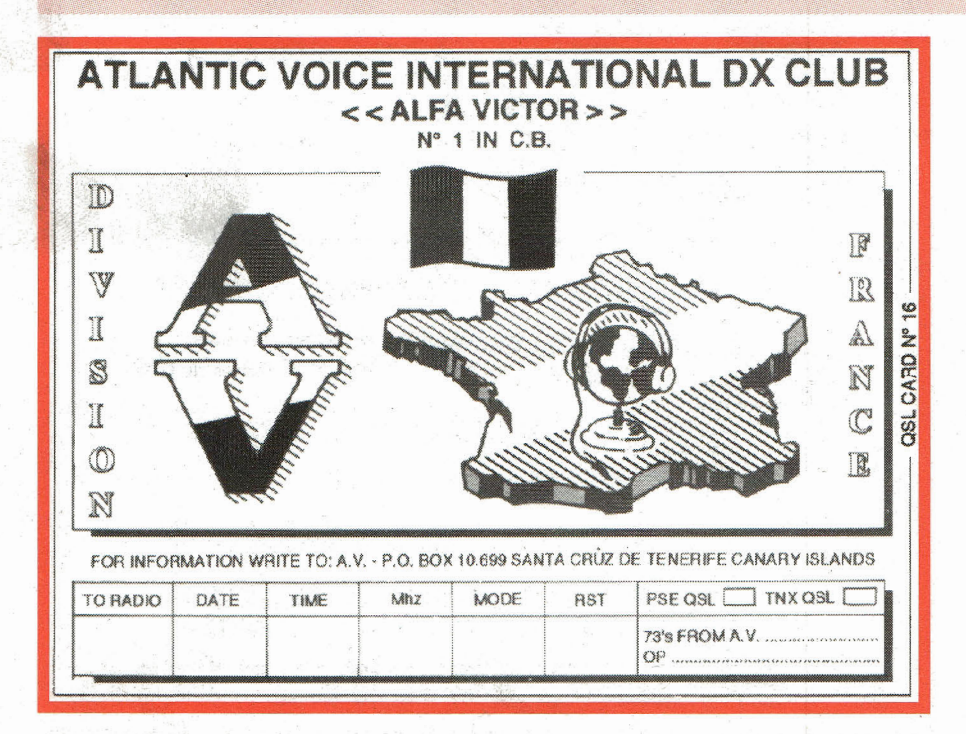
Pin's India Fox



Collectionneurs à vos pin's. Les pin's India Fox sont en vente et disponibles au prix de 30 frs pièce. Attention, le tirage est limité. Pour se les proccurer, écrire auprès de la section India Fox du Val de Marne BP 7 - 94381 Bonneuil/Marne cedex.



CONTESTS



Atlantic Voice DX Club : contests à gogo

Fondé en 1988 aux iles Canaries, le groupe Atlantic Voice DX club compte aujourd'hui quelques 600 membres répartis dans le monde entier. Parmi les nombreuses activités du groupe est organisée chaque année, au mois d'avril, "la semaine DX Alfa Victor" en commémoration de la fondation du groupe. En outre, une expé annuelle se tient régulièrement sur l'ile del Hierro. A tout cela, viennent s'ajouter les nombreuses expéditions organisées par les différentes divisions du groupe. Pour 92, le 3 Alfa Contest organisé trois fois par an, sacrera un gagnant par jour et un gagnant pour la totalité des trois jours. Enfin, prochainement, la division Alfa Victor d'Aragon transmettra le 23 avril de 12h à 00h . Les fréquences seront les suivantes : 26. 475 - 26 485 et 26 495 MHz en USB.

Les 9 et 10 mai aura également lieu une expé sur le volcan del Teide qui culmine à 3720 mètres ! Pour plus d'informations sur ces événements, vous pouvez vous adresser à : AV 230 José - 20, rue Bel Air - 09700 Saverdun ou bien au siège du groupe : AV 001 David BP 10699 - Santa Cruz de Ténérife - Iles Canaries - Espagne.

GROUPE UNITÉ FRÉQUENCE BOURGOGNE

Le Groupe Unité Fréquence Bourgogne (1FB) informe que son contest débutera le 28 mai vers 17 heures et prendra fin le 31 du même mois vers 2 heures.

QTH : Moux (dept 58) au cœur du Parc Régional du Morvan. Les appels se feront sur le 27. 455 USB, le QSY sur une fréquence libre.

Unité Fréquence Bourgogne
BP 101 - 71400 Autun

AARWOG

L'AARWOG, groupe Dx international de la Nouvelle-Zélande rassemble aujourd'hui quelques 1200 membres dans 50 pays. Une performance après seulement un an d'existence. Pour l'année 1992,le groupe organise en milieu d'année (date non définie), son premier contest dont le premier prix est une antenne directive. Pour participer, une simple adhésion au club et au tarif préférenciel de 75 frs est nécessaire. Le club poursuit entre autres, une action d'aide aux handicapés. Les fréquences monitor internationale du club sont le 26. 370, le 26. 070 et le 27. 835 USB.

Pour plus de renseignements vous pouvez vous adresser en écrivant à 14 WOG 121 Frédéric Laplace BP 594 - 08004 Charleville cedex

1er Challenge Jules Verne

Quelques 120 années après la parution du livre de Jules Verne, "Le tour du monde 80 jours", l'AIBAR reprend le ballon au bond et lance le premier challenge Jules Verne organisé sur 80 heures. Ce challenge se déroulera dans la fourchette du 1er juillet 1992 à 0h00 TU au 30 septembre 1992 à 23h59 TU. Les participants choisiront librement 80 heures (3 jours et 8 heures) consécutives pour réaliser le maximum de contacts DX hors territoire et sur la bande des 11 mètres.

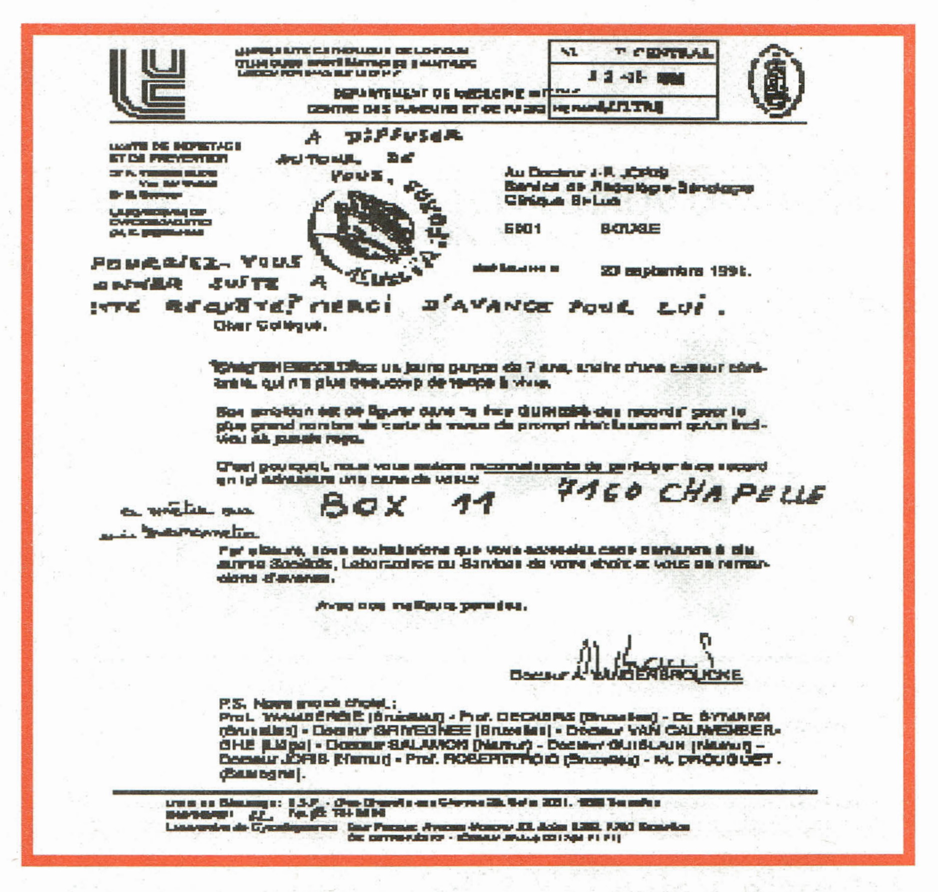
L'heure et le jour du 1er contact effectué dans le cadre du challenge déclencheront le compte à rebours des 80 heures. les inscriptions sont ouvertes à partir du 1er février 1992 et jusqu'au 25 juin 1992. Les droits d'inscription sont fixés à 40 frs pour les stations individuelles et 120 frs pour les stations multi-opérateurs. Pour plus de renseignements, écrire à :

AIBAR Pierre-Jean Grouille - Challenge Jules Verne - BP 3 - 91222 Bretigny sur Orge cedex.

MOUVEMENT CRAIG SHERCOLD

Stop !

En 1989, tous les pays d'Europe se sont émus pour un petit anglais, gravement malade, Craig Shercold. Son ambition : entrer dans le "Guiness Book" en récoltant le maximum de cartes de "prompt rétablissement". Aujourd'hui, l'enfant est sauvé alors que les cartes circulent toujours.



A DIFFUSER AUTOUR DE VOUS,

POURRIEZ-VOUS DONNER SUITE A CETTE REQUÊTE? MERCI D'AVANCE POUR LUI.

Cher Collègue,

BOX 11 7160 CHAPELLE

Attention ! le mouvement de solidarité pour le jeune anglais Craig Shercold est aujourd'hui terminé. Depuis deux ans en effet, les parents de l'enfant ont souhaité que tout envoi cesse.

Les faits remontent à l'année 1989 environ, date à laquelle le jeune anglais, atteint d'une tumeur cérébrale et dont les jours étaient comptés, souhaitait avant de mourir, entrer dans le livre des records, le fameux Guiness Book. Dès lors, des pays entier se sont mobilisés pour exhausser cette dernière volonté. Particuliers, sommités médicales et autres n'hésitent pas à répondre à l'appel.

Bien sûr, les mouvements cibistes ne vont pas échapper à la règle. Et au bout de quelques mois, Craig Shercold amasse des millions de cartes (3, 3 millions). Son rêve se réalise et il est inscrit sur le livre mythique. Seulement voilà, aujourd'hui, en 1992, la chaîne n'est encore pas rompue et quelques personnes continuent à perpétuer le mouvement. Le courrier très officiel à entête médicale et qui fût adressé à notre rédaction par un Delta Fox belge, en est le meilleur témoignage. Alors à cette heure une question se pose : Est-ce là, une opération "crapuleuse" destinée à détourner des cartes pour le plaisir personnel d'un cibiste ou bien l'opération part-elle du bon sentiment d'un opérateur mal informé ?

ELAN À RETARDEMENT

A cette heure, nous possédons pas la réponse. Toutefois, l'affaire se présente comme un imbroglio des plus complexe. Pour Robert Cestellano, président des Delta Fox français et gérant des adhérents belges, "l'affaire est inconnue. je n'ai jamais entendu parler de cela".

Pour le Docteur A. Vandenbroucke, auteur de la lettre qui circule aujourd'hui, "l'enfant serait décédé il y a déjà six mois. J'ai effectivement adhéré à ce mouvement à l'époque, et j'ai fait suivre ce courrier vers d'autres médecins. Je n'ai cependant jamais vu l'enfant".

Au siège du Guiness Book à Londres, "l'enfant a été opéré et serait aujourd'hui, hors de danger. Les parents ont souhaité, il y a deux ans déjà que les envois de cartes cessent".

Enfin, le principal intéressé, 16 DF 02, expéditeur de la missive qui circule, justifie son geste avec une version difficile à contredire : "j'ai été prévenu sur la fréquence par un autre DF, (16 DF 07), lequel est aussi le père d'un enfant atteint de la même maladie que Craig. Nous avons lancé l'opération avant Noël et nous avons déjà reçu 176 cartes. Entre temps, nous avons appris que le jeune Craig avait été opéré en janvier 1992".

Au delà, il nous impossible de savoir à quel cibiste correspondait la boîte postale 11 et ce que devenaient les cartes reçues. Toutefois on peut affirmer que cet élan à retardement part d'un bon sentiment et ne semble pas dangereux. Malgré tout, si d'aventure vous recevez un appel similaire, il est aujourd'hui inutile d'y répondre.

M.B.

FAUSSE CATASTROPHE

Le mystère encore

Le 21 octobre 1990, deux cibistes de la région d'Epinal (88) déclenchaient un formidable plan d'urgence mobilisant des centaines d'hommes et des dizaines de véhicules. Malheureusement, l'appel était bidon et le fautif, un mineur, est démasqué. Aujourd'hui, il semble que seuls les parents aient du s'acquitter d'une indemnisation.



Les frontières de la plaisanterie et de l'inconscience sont parfois difficiles à définir. En témoigne le déplorable fait divers qui s'est déroulé le 21 octobre dernier, dans la région d'Epinal. A la suite d'un pari stupide entre deux cibistes, Jean-Paul Villemin (Honda) et un mineur au QRZ de Billy 88, un appel d'urgence est lancé sur la fréquence. Sapeurs Pompiers, services de la Protection Civile, Gendarmerie, et services hospitaliers sont en alerte... en pure perte. Le SOS est bidon et tout ce petit monde s'est déplacé pour rien. Inutile de décrire la fureur qui s'empare des services de secours. La gendarmerie est tout de suite sur les dents et ne tarde pas à démasquer les deux protagonistes.

Bien sûr, chacun se défend d'endosser une quelconque responsabilité et rejette la faute sur l'autre.

Finalement, au bout de deux mois d'enquête et avec l'appui d'un enregistrement, le mineur, Billy 88, est reconnu coupable.

C'est à ce niveau que nous avions, en 1991, laissé notre enquête (voir QSO Mag. N° 100 et N° 102).

Aujourd'hui, nous avons voulu aller plus loin et dévoiler les conclusions définitives de cette sombre histoire.

UNE SIMPLE INDEMNITÉ

Malheureusement, la tâche n'est pas aisée. Les deux cibistes ont soit déménagé, soit disparu du bottin et restent injoignables. La Compagnie de Gendarmerie d'Epinal qui a conduit l'enquête est muette et renvoie sur le Parquet.

A ce niveau, la tâche se corse encore un peu plus. Le procureur passe sa vie en audience et les services administratifs, incapables de retrouver une quelconque information, se renvoient la balle.

Seul, le Maire de la commune qui fut le théâtre des faits, se hasarde à déclarer "que finalement et contrairement aux premières conclusions de l'enquête, c'est Jean-Paul Villemin qui aurait été reconnu comme le véritable coupable". L'information restera impossible à vérifier.

On peut toutefois affirmer, les témoignages des journalistes locaux le confirmant, que cette affaire n'a jamais ou pas encore été jugée en correctionnelle. Une conclusion qui tendrait à infirmer les déclarations du Maire. Car Epinal n'est jamais qu'une ville moyenne et depuis plus d'une année, l'affaire aurait du être jugée. Dans ce cas, et compte tenu du fait que Billy était mineur à la date du délit, aucune condamnation pénale n'a pu être retenue contre lui. En conséquence, seule une indemnité pécuniaire aurait été versée par les parents, aux différents services de secours.

M.B. ❐

LES CHANGEMENTS...

Si le texte d'arrêté proposé en dernière lecture aux associations le 24 janvier dernier est signé tel quel par le ministre des PTE, voici exactement ce qui changera au niveau réglementaire.

Réglementation depuis 1983	Projet de nouvelle réglementation 1992	Commentaires
1 - Document officiel		
Instructions du 31 décembre 1982 Postes émetteurs-récepteurs fonctionnant sur les canaux banalisés (CB) (bande 26,960 - 27,410 MHz). Conditions d'exploitation - Délivrance des licences. Document 453 T 93 (Bulletin Officiel des PTT). Application : 1er janvier 1983 - Concerne également les départements d'outre-mer.	Arrêté du ministre chargé des télécommunications relatif aux caractéristiques techniques et conditions d'exploitation des postes C.B. (projet vers. 3 du 8/1/92) Le ministre des postes et télécommunications, vu le code des postes et télécommunications, notamment ses articles L34 alinéa 9 et articles L39 alinéa 1, L40 et L89, arrête... Art. 12 - Le présent arrêté annule et remplace l'instruction parue au bulletin officiel des PTT du 31 décembre 1982 sous la référence 453 T 93. Art. 13 - Le directeur de la réglementation générale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera **publié au Journal Officiel** de la République française.	*L'arrêté, s'il est publié, le sera dans le Journal Officiel.* *Actuellement, en l'absence de toute abrogation, c'est toujours l'instruction du 31/12/82 qui reste en vigueur !*
2 - Définition de la CB		
11 - Les postes émetteurs-récepteurs fonctionnant sur les canaux banalisés, dits postes CB, sont des appareils émetteurs-récepteurs destinés à établir des communications à courte distance. Ils fonctionnent sur des fréquences collectives de la bande de fréquences 26,690 à 27,410 MHz. Ces stations peuvent communiquer librement entre elles. Elles peuvent être utilisées pour tout usage et par toute personne dans les limites définies par les textes législatifs et réglementaires en vigueur, notamment le Code des Postes et Télécommunications.	Art. 1er - Les postes émetteurs-récepteurs fonctionnant sur les canaux banalisés (bande 26,960 - 27,410 MHz) destinés à établir des communications de **convivialité** à courte distance sont dits postes C.B. Ces stations peuvent communiquer librement entre elles. Elles peuvent être utilisées pour son usage privé par toute personne dans les limites définies par les textes législatifs et réglementaires en vigueur et notamment le présent arrêté.	*L'ajout du terme convivialité limite un peu l'usage de la CB qui a pourtant démontré son utilité pour l'entraide et la sécurité...*
3 - Licence		
L'établissement et l'utilisation d'une station CB sont subordonnés à une autorisation préalable délivrée par le ministre des PTT sous la forme d'une licence. La licence est accordée à titre précaire. Elle peut être annulée ou révoquée à tout	Art. 2. - Est autorisée l'utilisation dans les conditions précisées au présent arrêté des postes C.B. conformes à un type agréé. Art. 3. - Peuvent être **utilisés librement** les postes CB conformes à type agrée et ayant été l'objet d'un marquage correspon-	*En application d'accords européens, mais sans que cela constitue une obligation, la France décide de supprimer les licences.* *L'utilisation devient donc libre, et lors d'un contrôle, on ne pourra plus vous demander la licence si vous avez acheté votre*

moment, sans indemnité. Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation et le ministre de la Défense peuvent à tout moment demander au ministre des PTT la révocation motivée de la licence.

dant et disposant d'une plaque d'agrément conforme au modèle précisé an annexe 1 du présent arrêté.

poste a été après publication du nouvel arrêté.

4 - Homologation / agrément

21 - Caractéristiques générales - Les appareils doivent être homologués par l'administration des PTT ou conformes à un type homologué.

212 - Les postes doivent être munis d'une plaque de conformité. L'accès à la plaque de conformité doit être possible immédiatement pour tous les types de stations.

Dans le cas de stations mobiles, l'appareil doit être fixé sur un support qui permette de l'extraire immédiatement pour les besoins du contrôle.

L'agrément est délivré au regard de la conformité des matériels à la norme AFNOR NFC 92412.

La lecture du marquage doit être possible rapidement pour tous les types de stations portatifs, fixes ou mobiles.

Les postes **CB conformes** à la recommandation de la conférence européenne des postes et télécommunications **(CEPT)** T/R 20-09, et qui comportent un marquage conforme au modèle précisé à la dite recommandation (annexe 2), peuvent être également utilisés librement en France.

L'homologation devient agrément, mais cela ne change pas grand chose.

Par contre, ce qui change, c'est l'apparition d'une nouvelle "race" de TX, les postes européens, 40 canaux et FM seulement. Seuls ces appareils peuvent librement circuler d'un pays à l'autre. Ça tombe bien : c'est justement sur route qu'ils sont le moins exploitables !

5 - Installations d'antennes fixes

Les antennes d'émission-réception de ces stations doivent être aussi éloignées que possible de toutes les antennes de réception, y compris celles de la radiodiffusion sonore et télévisuelle.

L'installation d'une antenne peut être soumise à des conditions particulière, notamment envers les propriétaires d'immeubles et syndicats de copropriété; il appartient à l'utilisateur de satisfaire à ces conditions qui engagent sa responsabilité.

Toutefois, les antennes ne doivent pas être installées à **moins de 20 mètres** d'une antenne de réception de la radiodiffusion sonore et télévisuelle.

L'installation d'une antenne peut être soumise à des conditions particulières, notamment envers les propriétaires d'immeubles et syndicats de copropriété, son érection peut être interdite ou sa hauteur limitée par des servitudes radioélectriques ou par des dégagements aéronautiques déterminés par décret.

L'installation d'une antenne d'un poste CB doit se faire conformément aux dispositions du code de l'urbanisme.

Il est rappelé que les dispositions du 3ème alinéa de l'article 1er de la loi 66.457 du 2 juillet 1966 relative à l'installation d'antennes réceptrices de radiodiffusion applicables aux stations d'amateur ne concernent pas les installations de postes C.B.

Le plus gros scandale de ce texte : en restreignant l'installation des antennes fixes - directives ou non - à moins de 20 m des antennes TV, cela équivaudra dans la plupart des cas à une impossibilité d'installer une antenne CB "légalement" sur beaucoup de toits...

Cette "nouveauté" est d'autant plus innacceptable quelle ne repose sur aucune justification technique ! En effet, pour limiter les risques de brouillages, il suffirait d'imposer le montage des antennes CB au-dessus des antennes TV, sur le même mât.
Notons encore qu'il n'est plus question d'essayer de contourner la difficulté en prétextant l'installation d'une antenne de réception "amateur"...

6 - Modifications

Les stations relais sont interdites; La connexion au réseau téléphonique général est interdite.

Art. 6 - Le poste CB doit être conçu de telle façon qu'une augmentation de puissance de sortie ne puisse être obtenue par un utilisateur qui essayerait de le modifier.

La construction et/ou l'installation d'équi-

Ici encore l'étau se resserre : les postes ne doivent plus - en principe - être modifiables en puissance...

En outre, toutes les formes de réseaux sont désormais interdites : cela signifie-t-il que

pements sous la forme de stations relais passifs ou actifs, les **réseaux** sous toutes leurs formes, et les **balises** de fréquence sont interdits.

La connexion à un réseau ouvert au public ou à réseau radioélectrique indépendant est interdite.

le packet sera définitivement banni du 27 MHz comme il en est aussi question sur les bandes amateur ?

7 - Limites techniques

l'émission doit être effectuée en radiotéléphonie, en modulation de fréquence ou de modulation d'amplitude (double bande latérale et/ou bande latérale unique) avec un espacement de 10 kHz entre fréquences assignées de canaux adjacent.

Art. 7- La reproduction des transmissions effectuées dans des bandes de fréquences autres que celles définies à l'article 4 du présent arrêté est interdite.

L'émission et la réception doivent avoir lieu sur le **même canal.**

L'émission doit être effectuée exclusivement en phonie, en modulation de fréquence ou en modulation d'amplitude (double bande latérale et/ou bande latérale unique).

les messages échangés doivent être établis en langage clair. Ils ne peuvent être ni **codés,** ni **cryptés,** au sens de l'Art. 28 de la Loi 90-1170 du 29 décembre 1990 sur la réglementation des télécommunications.

Confirmation de ce qui précède : la CW et toutes les formes de signaux sont interdits sans la moindre ambigüité !

On ne peut que s'interroger sur un tel acharnement, car les modes "signaux" sont généralement moins "polluants" que la phonie, et se prêtent moins à certains débordements...

8 - Etablissement des stations

Une station est considérée comme établie lorsqu'elle est prête à fonctionner. Un simple débranchement des lignes d'alimentation ou d'antenne n'empêche pas de considérer la station comme établie.

Curieusement, voilà une petite restriction qui semble avoir disparu... A moins que le cas ne soit prévu dans le nouveau Code des P. et T...

9 - Brouillages

En cas de perturbations de la réception des émissions de radiodiffusion sonore et télévisuelle, l'utilisateur d'une station est tenu de cesser son émission pendant la durée de la réception des émissions de radiodiffusion sonore et télévisuelle. Le non-respect de cette mesure constaté par les services de contrôle peut entraîner le retrait de la licence et l'obligation de démonter la station.

Art. 8 - Le propriétaire et/ou l'utilisateur d'un poste CB est tenu de **réparer** sans délai tout incident ou défaillance technique survenu au matériel et susceptible de causer des brouillages préjudiciables aux installations radioélectriques régulièrement utilisées pour les autres services de radiocommunications, radiodiffusion sonore et télévisuelle ou qui pourrait rendre ce poste non conforme aux conditions établies par la réglementation.

Le propriétaire et/ou l'utilisateur d'un poste CB est également tenu de prendre, sans délai, les **mesures** jugées nécessaires pour éviter que l'installation CB ne cause des brouillages préjudiciables aux installations radioélectriques régulièrement utilisées

Evidemment, la suppression de la licence supprime un moyen de repression commode...

D'où l'introduction de nouvelles contraintes : obligation de réparation et de prendre des mesures contre les brouillages aux frais du cibiste !

Et comme toujours, c'est encore le cibiste - même parfaitement en règle - qui devra céder face aux téléspectateurs...

pour les autres services de radiocommunications, et de radiodiffusion sonore et télévisuelle. Les coûts liés à ces mesures sont à la charge du propriétaire et/ou de l'utilisateur de l'appareil à l'origine du brouillage.

10 - Brouillages - procédure

Lorsqu'un brouillage de récepteur de télévision par un ou des utilisateurs d'appareils CB donne lieu à une réclamation, et que le réclamant s'adresse au service des télécommunications, notamment aux ACTEL, il convient de lui préciser qu'il doit porter sa réclamation auprès des services de Télédiffusion de France qui sont chargés de la protection des réceptions de radiodiffusion (sonore et télévisuelle) et qui, à ce titre, présideront à la détermination des causes du brouillage.

En cas de brouillage provenant d'un appareil CB, TDF transmet le dossier à l'agent PTT chargé du contrôle, celui-ci se rend au domicile du perturbateur et vérifie si l'utilisateur du matériel CB est ou non titulaire d'une licence.

Si l'utilisateur n'est pas titulaire d'une licence, l'agent chargé du contrôle écrit au procureur de la République pour lui exposer l'affaire et lui transmettre le dossier en lui indiquant que l'Administration souhaite la traduction du contrevenant devant les tribunaux compétents afin que des peines exemplaires soient prises à son encontre pour infraction à l'Art. L 89 du Code des PTT (utilisation d'un matériel radioélectrique privé sans autorisation administrative et/ou acquisition d'un matériel radioélectrique non homologué).

Si l'utilisateur est titulaire d'une licence pour l'appareil homologué qu'il utilise, il conviendra, en liaison avec les agents de TDF, de trouver un règlement amiable au plan local;à défaut, il sera fait application par l'agent du contrôle du dernier alinéa du paragraphe 23 ci-dessus (retrait de l'autorisation et obligation de démonter la station).

Art 10 - En cas de brouillage pour lequel une **solution amiable** n'a pu être trouvée il convient de s'adresser : au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel pour les brouillages de la réception sonore et télévisuelle, celui-ci étant à même de faire effectuer une enquête par les services de protection de la réception de Télédiffusion de France dûment mandaté par le CSA conformément aux articles 22 et 100 de la Loi 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée, relative à la liberté de communication; auprès des services de France Télécom pour une perturbation des installations téléphoniques; auprès des services régionaux de radiocommunication de la Direction de la Réglementation Générale du ministère des P. et T. pour les brouillages des autres services de radiocommunication.

Si la gêne n'est pas due à une non conformité de l'installation brouillée, comme les éléments de l'enquête permettent de l'indiquer, le brouillé sera invité à déposer **plainte** auprès du Procureur de la République pour que soient constatées les supposées infractions commises par le brouilleur.

Dans le cadre de ses investigations, le service de la police ou de la gendarmerie saisi peut faire appel au service régional des radiocommunications compétent sur la zone concernée. De même, les demandes d'avis des parquets sont adressées au service régional des radiocommunications compétent.

Petite concession aux revendications insistantes des associations, il est fait allusion à une solution "amiable" en cas de conflit suite à un problème de brouillage TV. Mais il n'est toujours pas question de constituer des commissions locales de conciliation "Administration-associations" comme il en avait été question il y a quelques années...

Pour le reste, c'est toujours TDF qui devra procéder aux premiers contrôles chez le brouillé.

Par contre, si aucune solution n'est trouvée à ce niveau, l'affaire passera directement aux tribunaux sans aucun "filtrage" par les PTT (France Télécom). C'est la porte ouverte à bien des abus et des débarquement de forces de l'ordre en pagaille...

Une fois encore, le cibiste sera la "tête de Turc" du quartier dès les premiers frémissements d'un téléviseur ! C'est inadmissible.

Mais cela constituera certainement un bon moyen détourné de décourager un peu plus la pratique de cette CB apparemment si malfaisante !

11 - Contrôles

Les articles L.40 et L.96 du Code des P. et T. confient aux fonctionnaires du service des P. et T. ainsi qu'aux services de police et de gendarmerie, la mission d'exercer un contrôle permanent sur les conditions tech-

Art. 9 - Les détenteurs de matériel CB peuvent être contrôlés par les services de police et de gendarmerie pour vérifier si le matériel est bien conforme au type agréé. Dans le cas des stations mobiles, l'appa-

La charge des contrôles repose désormais entièrement sur la police et la gendarmerie, ce qui n'est sans doute pas la meilleure chose quand on connait les abus, de saisies notamment, qui ont déjà eu lieu...

niques et d'exploitation des stations radioélectriques de toutes catégories.

Ce contrôle porte sur : l'existence et la régularité des autorisations; l'homologation des appareils et leur conformité aux normes en vigueur; les conditions d'utilisation des appareils. Les appareils non conformes aux normes en vigueur pourront être saisis par les agents chargés du contrôle en application des dispositions de l'Art. L.95 du Code des PTT.

reil doit être fixé sur un support qui permette de l'extraire facilement et immédiatement pour les besoins du contrôle par les services de police ou gendarmerie.

La saisie des matériels peut être effectuée dans le conditions prévues par l'article L.40 du code des P. et T. ou conformément au code de procédure pénale.

12 - Sanctions

61 - Les utilisateurs d'appareils de type CB qui ne sont pas en mesure de présenter à l'occasion d'un contrôle, l'autorisation administrative prévue à l'article L.89 du Code des P. et T., sont passibles de poursuites pénales en application des dispositions de l'article L.97 du même code.

63 - La licence peut être révoquée par l'Administration : à la demande des départements ministériels de la Défense ou de l'Intérieur; dans le cas particulier d'interruption générale du service par arrêté du ministre des PTT; dans les cas prévus à l'Art. D.466 du Code des P. et T., notamment : si le permissionnaire n'observe pas les conditions particulières qui lui ont été imposées pour l'établissement et l'utilisation de sa ou ses stations; s'il apporte un trouble quelconque au fonctionnement des radiocommunications des services publics.

Art. 11- Les dispositions pénales applicables aux installations radioélectriques prévues au Code des P. et T. concernent les postes CB, notamment les suivantes :
- Article L.39.1 : Installation en dehors des conditions réglementaires d'utilisation.
-Article L.39.6 dernier alinéa : brouillage des émissions ou liaisons hertziennes d'un service public ou d'un service autorisé.
- Article L.39.6 Le tribunal pourra prononcer la confiscation des matériels et installations ou en ordonner la destruction aux frais du condamné, en cas de condamnation pour les infractions prévues à l'article L.39.1 du Code des P. et T.

Ce n'est pas évident ici, mais cela revient à un renforcement des sanctions car les peines encourues pour les différentes infractions ont été aggravées.

D'autre part, le brouillage est maintenant reconnu comme une infraction...

13 - Etranger

L'utilisation en France des stations mobiles et portables fonctionnant dans la bande 26,690 à 27,410 MHz est autorisée de plein droit pour les personnes résidant à l'étranger et titulaires d'une licence délivrée par une administration étrangère, à condition que les appareils aient une puissance de 4 Watts maximum, en crête de modulation, et disposent, au maximum, de 40 canaux.

Les ressortissants des autres Etats membres de la CEPT sont **autorisés** à utiliser en France leur équipement CB, si ce matériel est agrée dans leur pays d'origine, et conforme aux dispositions du chapitre 2 du présent arrêté.

En application d'accords européens, les postes 40 canaux FM "CEPT" peuvent circuler librement d'un pays à l'autre.

14 - Taxe

33 - La délivrance de la licence donne lieu à la perception de la taxe correspondante. Le paiement de la taxe est constaté par l'apposition d'une marque d'affranchissement.

La détermination de la taxe est désormais du ressort exclusif du ministère des Finances et décidé donc sans concertation...

DIFAURA

DIFAURA CATALOGUE GÉNÉRAL
40 PAGES - 20 F
+ 10 F de port
Remboursé à partir de 400 F d'achat

POCKET EURO CB
Portable 40 canaux AM/FM
~~1 390 F~~ **1 090 F**

PACIFIC IV
40 canaux AM/FM/BLU
~~1 250 F~~ **1 050 F**

SUPERSCAN 40
40 canaux AM/FM
~~790 F~~ **650 F**

GALAXY TURBO
BASE AM/FM/BLU 26/32 MHz (version export)
~~5 990 F~~ **4 750 F**

PRESIDENT VALERY
40 canaux AM/FM
~~990 F~~ **850 F**

PRESIDENT BENJAMIN
BASE 40 canaux AM/FM/BLU
~~2 090 F~~ **1 495 F**

SUPERSTAR 3000 BLACK
40 canaux AM/FM
~~1 390 F~~ **1 105 F**

AB 300 CTE
Ampli mobile 12 Volts 6 positions
200/400 Watts
~~1 250 F~~ **690 F**

SUPERSTAR 3300
40 canaux AM/FM chambre d'echo
~~1 490 F~~ **1 195 F**

ALIMENTATION 20 AMPERES
~~690 F~~ **590 F**

RADIO-AMATEURS

RECEPTEURS KENWOOD		
R 2000	DECA TS MODE	6525 F
R 5000	DECA TS MODE	9345 F
RZ 1	AM/FM	5040 F
PORTABLES KENWOOD		
TH 26 E	VHF/FM	2390 F
TH 27 E	VHF/FM	2690 F
TH 46 E	UHF/FM	3096 F
TH 47 E	UHF/FM	3200 F
TH 77 E	VHF/UHF DUPLEX	4496 F
MOBILES KENWOOD		
TM 241 E	VHF 50/10/5 W	3500 F
TM 441 E	UHF 35/10/5 W	3990 F
TM 702 E	VHF/UHF/FM	4500 F
TM 731 E	VHF/UHF FM	5250 F
TR 751 E	VHF TS MODE	6570 F
TR 851 E	UHF TS MODE	6600 F
TABLES KENWOOD		
TS 140 S	DECA 100 W	8215 F
TS 680 S	DECA + BANDE 50 MHz	10600 F
TS 711 E	VHF TS MODE 25 W	9870 F
TS 790 E	3 BANDES TS MODE	18500 F
TS 811 E	UHF TS MODE 25W	9480 F
TS 850 SAT	DECA +BOITE DE COUPL.	15990 F
TS 950 S	DECA 150 W	28990 F
TS 950 S	DSP+BOITE DE COUPL.	~~35990 F~~ 29900 F

EMETTEURS-RECEPTEURS

40 canaux AM

MIDLAND 77/225	1050 F
MINI SCAN	440 F
PRESIDENT JIMMY	550 F
PRESIDENT JOHNNY	695 F
EURO CB NEW YORKER	890 F
EURO CB MICRO 2	440 F
SUPERSTAR MINI	500 F
PRESIDENT TOMMY	750 F

40 canaux AM/FM

WILSON	1190 F
ORLY	610 F
CALIFORNIA	650 F
MARINER	730 F
SUPER SCAN 40	790 F
SUPERSTAR 120	1150 F
NEVADA	730 F
OCEANIC	890 F
COLORADO	850 F
ATLANTIC	790 F
PRESIDENT TAYLOR	850 F
PRESIDENT HARRY	850 F
PRESIDENT VALERY	990 F
PRESIDENT JFK	1490 F
PRESIDENT HERBERT	1290 F
MIDLAND 77/114	690 F
MIDLAND 4001	990 F
SUPERSTAR 3000	1390 F
SUPERSTAR 3000 BLACK	1390 F
SUPERSTAR 3300	1490 F
SUPERSTAR 3500	1390 F
ALAN 27 GOLD	1190 F
ALAN 18	890 F
ALAN 28	1290 F
CB PHONE EURO CB	1950 F
DNT SCANNER	1190 F
DNT CARAT EXCLUSIVE	1450 F

40 canaux AM/FM/BLU

PACIFIC 40	1250 F
PACIFIC IV	1250 F
PRESIDENT JACK	1390 F
PRESIDENT GRANT	1790 F
PRESIDENT JACKSON	1890 F
PRESIDENT LINCOLN	2690 F
PRESIDENT BENJAMIN	2090 F
ALAN 88 S	1790 F
SUPERSTAR 3900 blanc	1690 F
SUPERSTAR 3900 black	1690 F
SUPERSTAR 3900 gold	1690 F
SUPERSTAR 3900 H.P.	1990 F
SUPERSTAR 3900 F	2490 F
SUPERSTAR 3900 ECHO	1990 F
RCI 2950 URANUS	2790 F
BASE GALAXY SATURN	3490 F
BASE GALAXY TURBO	5990 F
BASE SUPERSTAR B/3104AF	1690 F

PORTABLES

ORLY + KIT	890 F
POCKET	1390 F
SH 7700	995 F
MIDLAND 75/790	750 F
MIDLAND 77/805 RD	990 F
PRESIDENT WILLIAM	1390 F
MIDLAND ALAN 80	1090 F

SCANNERS

YUPITERU MVT 6000	3950 F
BJ 200	2290 F
COMMEX	2290 F

VHF

CTE 1600	2490 F
CTE 1800	2890 F
MARINE 78200	1990 F
RANGER RCI 1000	1390 F

OFFRES VALABLES JUSQU'AU 30 AVRIL 1992 DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

PUBLIANCE

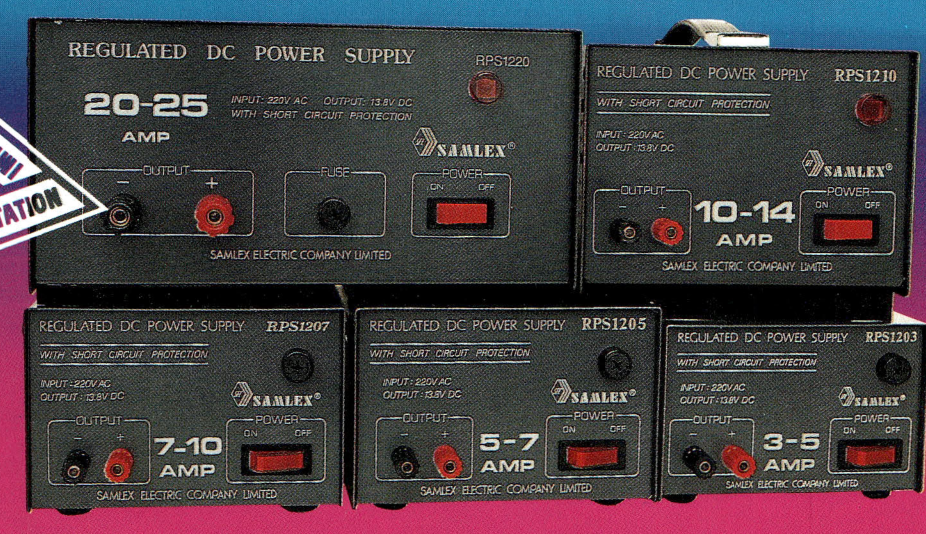
DIFAURA PERIPHERIQUE SORTIE PORTE DE VINCENNES - 23, Avenue de la Porte de Vincennes - 75020 PARIS
Tél (16) 1 43.28.69.31 - Métro Saint Mandé Tourelle - OUVERT DU MARDI AU SAMEDI DE 9 H A 12 H 30 ET DE 14 H A 19 H

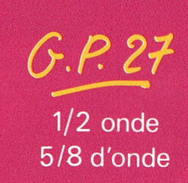
MINITEL 3615 AC3 * DIFAURA
LE PLUS GRAND CATALOGUE DE VENTE DIRECTE
24 H SUR 24 CONSULTEZ, COMMANDEZ,
REGLEZ AVEC VOTRE CARTE BLEUE
POSSIBILITES DE CREDIT, RENSEIGNEZ-VOUS.
DOM-TOM ET ETRANGER,
NOUS CONSULTER POUR LES FRAIS.

NOM .... PRENOM .... ADRESSE ....
VILLE .... CODE POSTAL .... TEL ....

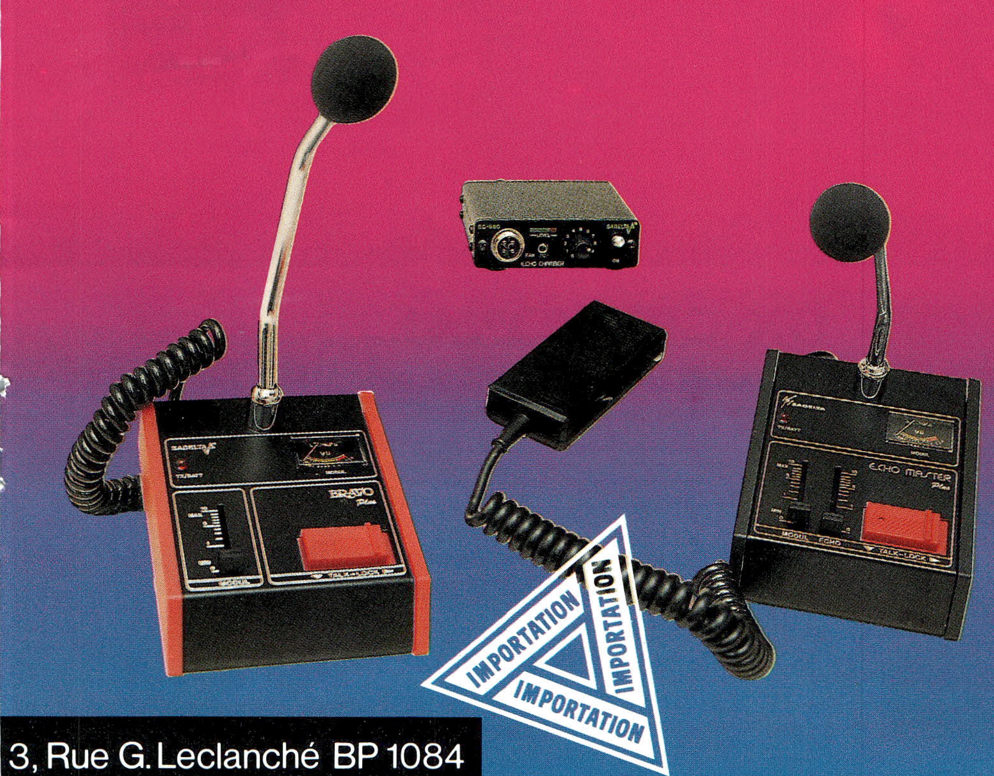
ARTICLE	QUANTITÉ	PRIX	TOTAL
		TOTAL	
FRAIS DE PORT FRANCE METROPOLITAINE 50 F (- DE 10 KG) 80 F (URGENT) 120 F (+ DE 10 KG ET ANTENNES)			
☐ CATALOGUE 30 F* ou GRATUIT POUR TOUTE COMMANDE SUPERIEURE A 400 F			
*Port inclus		CI-JOINT UN CHEQUE DE	







G.P. 27
1/2 onde
5/8 d'onde



SAMLEX



SADELTA



MAGNUM

PRESIDENT
EUROPE

HEMBRO

3, Rue G. Leclanché BP 1084
86061 POITIERS Cédex 9
Tél. 49.57.26.03
Fax 49.57.26.23

IDEFIXE

KENWOOD



DX-CEPTIONAL.

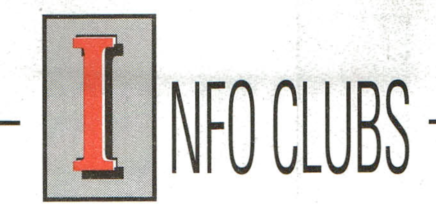
Le nouvel émetteur-récepteur Kenwood TS-850S a été conçu pour opérer dans tous les modes SSB, CW, AM, FM et toutes les bandes amateurs entre 160 et 10 mètres.

Le récepteur a une dynamique de 108 dB grâce au nouveau système Kenwood AIP.

- **Stabilité de fréquence meilleure que $\pm 10 \times 10^{-6}$.**
- **100W HF en mode SSB/CW/FM/FSK.**
- **40W HF en mode AM.**
- **100 mémoires de canaux.**
- **Sensibilité récepteur à 10 dB (S+N/N) entre 1.705 et 24.5 MHz moins que 0,2 µV.**

TS-850S **émetteur-récepteur**

TRIO-KENWOOD FRANCE S.A. - HiFi - AUTORADIO - TELECOMMUNICATIONS - 13 Bd Ney - 75018 Paris - Tél. : (1) 44 72 16 16



Naissances

LARC

Non ce n'est pas un miracle. Une nouvelle association est née à Lourdes en décembre dernier. Il s'agit du Lourdes Amateurs Radio CB. Son bureau se compose du Président : Marmiton 65, Secrétaire : Elvis 65, Trésorier Charly's. le club s'investira dans de nombreuses assistances sécurité mais aussi des chasses au renard etc. Pour prendre contact avec le club, vous pouvez vous adresser au :

ARCB : café de la Renaissance
5, place du Champ Commun
65100 Lourdes.

RAAC LORRAINE

Le 13 septembre 1991, est née à Montbronn, l'association Radio Amicale Assistance CB. Au poste de président on trouve : Tina 57 - Secrétaire : Colombe 57 - Trésorier : Boulanger 57. Le but de l'association est de regrouper les personnes dont la pratique de l'émission-réception est une passion. Bien sûr, l'assistance et la sécurité sont au programme ainsi que les radio-guidages.

RAAC Lorraine
BP 6 - 57410 Enchenberg
Tel : 87. 96. 45. 34.

AMICALE RADIO 74

Saluons ici la naissance de l'Amicale Radio 74. Ce groupement rassemble des cibistes de haut niveau. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à :

Amicale Radio 74
Mairie de Clarafond - 74270 Clarafond

Le Mike au cou



La CB et l'ASRM les ont réuni pour le meilleur et pour le pire. Il viennent de se passer mutuellement le mike au cou, le 7 septembre dernier. Saluons donc, l'union de Rintintin 44 et de Santa 44.

ASRM - BP 65 - 44210 Pornic

Tourraine Swap Club

Le Tourraine Swap Club fêtera son 3ème anniversaire en mai 1992. Ainsi, dès à présent, Michel TSC 001 fait savoir aux membres métropolitains qu'à cette occasion, tout parrainage éffectué en mai se verra récompensé par un lot de 20 QSL N° 4. De plus, et indépendemment du parrain (membre ou non), chaque nouvel inscrit enregistré en mai, se verra offrir 100 mini drapeaux adhésifs France + un bonus en QSL Swap du monde entier. Les 2 nouvelles QSL officielles du club, N°3 et N°4 sont dès à présent, disponibles au prix de 70 frs les 100.

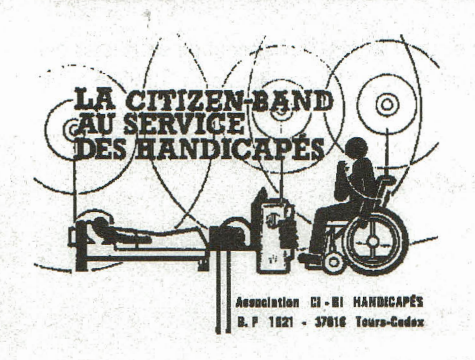
Erratum : TSC 002 est le nouveau Vice président et non le Président comme indiqué par erreur dans le QSO Mag. N° 111 de février.

Le CIBI H a 10 ans !

Le CIBI H, club cibiste de Tours, regroupant en grande majorité des handicapés, a fêté le 22 février dernier, son dixième anniversaire. Une manifestation célébrée en grandes pompes avec notamment la présence des différents donnateurs, annonceurs qui ont œuvré depuis la naissance du club, ainsi que de nombreuses personnalités du monde du sport.

On citera entre autres, Ludovic, Champion de France de Monoski, Michel Vantoux du Paris-Le Cap, le marcheur Bruno Fougeray, etc.

CIBI H BP 1621 - 37016 Tours cedex



ASCAT : Téléthon et DX



C'est avec un peu de retard que nous vous livrons les échos de l'opération menée par l'ASCAT dans le cadre du Téléthon 91. L'association a eu en effet, le privilège d'assurer la logistique et la sécurité d'une équipe de 4 handisports, lesquels ont couvert par relais, la distance séparant le centre de promesses de Paris à celui de Douai. En outre, et à la suite de son assemblée générale, le club communique la composition de son nouveau bureau: Président : Zébulon, Trésorier : Dartagnan, Secrétaire Gégé. Enfin, en 92, le club tentera d'améliorer la station des Papa Tango Charlie.

ASCAT Section CB 20 rue de Migneau 78300 Poissy

"Chaud devant", v'la le serveur

Un nouveau serveur RTC vient de naître à Rouen et ce, depuis le 24 décembre 1991. Ce serveur inédit est entièrement consacré à la CB et se nomme Rambotel. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Michel Poulain - 8, rue Bouldieu - 76 240 Bonsecans

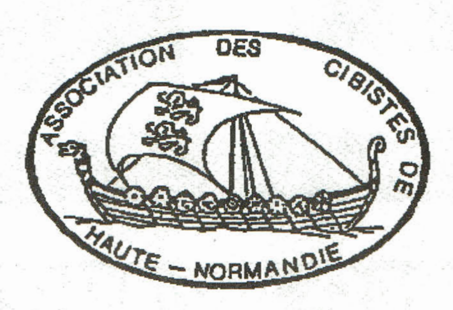
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

SOS CB CAROLE OISE

Suite à la dernière assemblée générale du club Thierry Cornu alias Alligator a été élu à la présidence des SOS CB Carole section Oise. En outre, on retrouve au sein du bureau Mister 60 au poste de Trésorier, Zouzou 60 au Secrétariat assisté de Caliméro 60 et Anisette 60 en tant que responsable de l'assistance radio. Une permanence est assurée au 17 rue de l'Abbaye en sous-sol du lundi au vendredi de 14h à 16 heures et le samedi de 14 à 19 heures.

SOS CB Carole section Oise
BP 425 - 60004 Beauvais cedex

ACHN



L'association des Cibistes de Haute Normandie a tenu son assemblée générale le 18 janvier dernier. Avant tout et profitant de la présence du Maire d'Etrepagny, Pierre Beaufils, le président du club Chadoque 27 a sollicité l'aide de la municipalité pour obtenir une salle en guise de permanence. Malheureusement, la municipalité est pour l'heure dépouvue de toute structure disponible. Le nouveau bureau se compose ainsi : Président : Chadoque 27, Secrétaire : Etoile 27, Trésorier : Tirol 27

ACHN : BP 41 - 27150 Etrapagny

CBPNR



Le 11 janvier 1992, la Citizen Band du Parc Naturel Régional de Raismes à fêté son premier anniversaire. En outre et à l'occasion de son assemblée générale, un nouveau bureau a été élu.
Président : Grand-Père,
Secrétaire : Harmony,
Trésorier Caloun.

CBPNR : BP 5 - 59590 Raismes

ACBS 19

Suite à son AG extraordinaire, le nouveau bureau de l'association Citizen Band Sud 19 d'Argentat, club 14 Oscar Roméo, la nouvelle équipe dirigeante se compose comme suit :
Président : André (Ouragan),
Secrétaire : Michel (Metal),
Trésorier : Joël (Zébra).

ACBS 19 BP 26 - 19400 Argentat

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

SOS NIORT ASSISTANCE CB



Le 14 décembre dernier, le SOS Niort Assistance CB tenait son assemblée générale. Un nouveau bureau a été élu et se compose de : Président : André Baconneau (Bout de fil), Trésorier : Régis Rimbault (Larios), Secrétaire : Jocelyne Maissant (Cléa). Créée depuis 1986, l'association s'investi surtout dans les radioguidages, les assistances sportives, les infos CB, etc. En outre, le club tient une permanence au centre routier de la Crèche, station Pyramide 22 de 17h à 22 heures du lundi au vendredi.

SOS Niort Assistance CB
BP 11 - 79004 Niort cedex.

TROPICAL CB DU CENTRE

C'est le 18 janvier que s'est tenue l'AG du Tropical CB du Centre à son siège de Fort de France. Le nouveau bureau se compose de Président : Emile 5 CT 39, Secrétaire : Jean-Pierre 5 CT 27, Trésorier Philippe 5 CT 45.

Tropical CB du Centre
BP 2 - 97200 Fort de France

Mégavisu

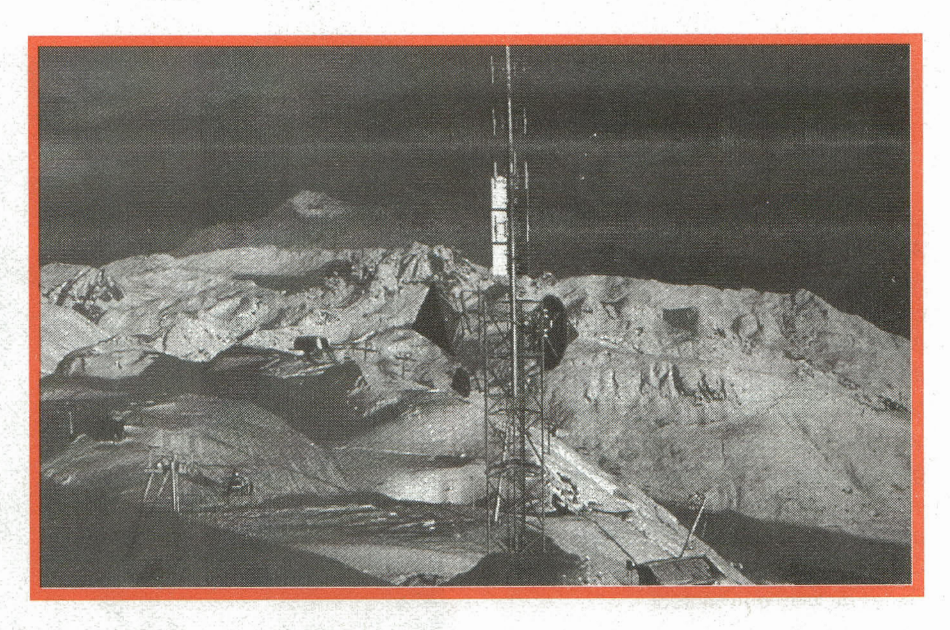
Les 30 et 31 mai prochains aura lieu à Holtzeim, dans le Bas-Rhin, le premier mégavisu de la Citizen band organisé à l'initiative du SRAS (Secours Radio Assistance Strasbougoise). But de l'opération : rassembler un maximum de cibistes (on s'en serait douté !). Le samedi saluera l'ouverture du bal des cibistes à 20 heures 30 et à la salle Polyvalente de Holtzeim alors que le dimanche seront organisés une exposition (RA, Pusch Pull équipés, matériels, QSL, Bourses à l'occasion) et un concours désignant la plus belle QSL par un jury composé de 20 personnes. Tombola également prévue avec comme 1er prix, une installation complète CB : 1er prix : TX 40 cx AM/FM, une antenne, 1 TOS. 2ème prix, une antenne magnétique - 3ème prix : 1 TOS + 1 Watt mètre.

SRAS : 22, rue des Perdrix 67560 Roshem

J.O. D'ALBERVILLE

Des OM respectueux

Pour tous les observateurs, les Jeux Olympiques d'Alberville se sont singularisés par le parfait et l'excellence de l'organisation. Une performance due en partie, à la diligence des radioamateurs. En parallèle de la manifestation, certains OM ont saisi l'occasion pour lancer des expériences inédites.



Le samedi 8 janvier 1992, la plus grande et la plus prestigieuse manifestation sportive au monde, les Jeux Olympiques d'hivers, débutait en France, à Alberville. Notre pays n'avait pas connu un tel événement depuis Grenoble, en 1968. Bien sûr, un tel enjeu impose plusieurs années de préparation et une logistique infaillible.

Le jour J le COJO (Comité d'Organisation des Jeux Olympiques), doit gérer simultanément quelques 2000 athlètes, plus de 7000 journalistes, 8000 volontaires et 15 sites olympiques. Durant 15 jours, 172 épreuves vont se succéder au rythme des médailles, des podiums, des déceptions et des explosions de joie. En Savoie, des milliers de navettes, de taxi, de véhicules d'organisation, de voitures particulières vont sillonner les routes de montagne dans un ballet grandiose. Question sécurité, on a employé les grands moyens. Tous les corps de police possibles et imaginables sont présents. Armée, Gendarmerie, Police Nationale, CRS, Brigades Anti terroristes, Renseignements Généraux, c'est sûrement là, le plus formidable déploiement de forces d'intervention qu'ait connu notre pays depuis des décennies.

Alors bien sûr, tout ce petit monde, pour rester en parfaite harmonie et efficace, doit communiquer. Côté forces de police, pas de problème, on possède déjà ses propres matériels et ses propres fréquences. Pour le COJO, même principe. Des fréquences spéciales prêtées par nombre d'utilisateurs du spectre radioélectrique (Forces Armées, Météorologie, Aviation, etc), sont allouées à l'organisation, par les CCT (Comité de Coordination des Télécommunications, et ce, durant la durée de la manifestation. Tous les officiels, volontaires, et sportifs communiquent donc sur ces réseaux internes avec des matériels préréglés. Tous ? Non, un petit groupe de sportifs irréductibles exploitent des plages de bandes initialement attribuées au radioamateurs...

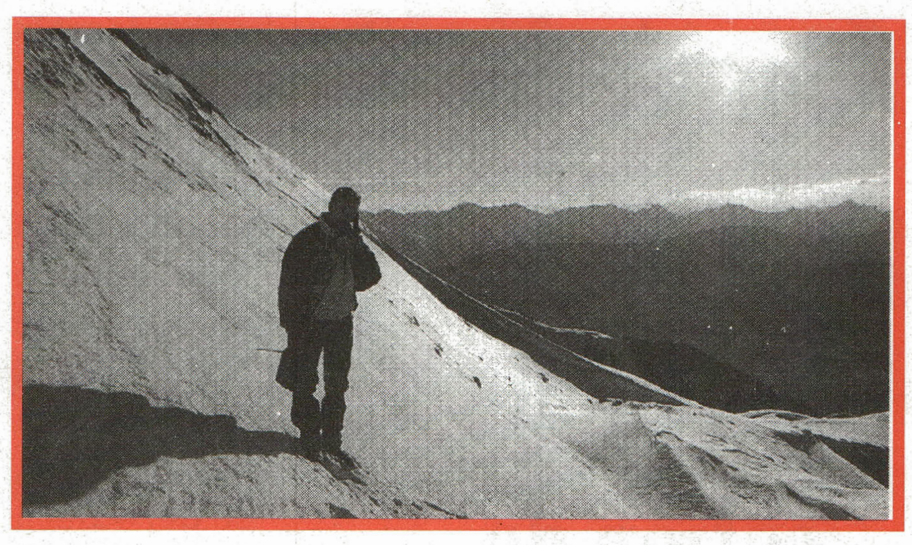
DEUX FRÉQUENCES CALMES

Plus sérieusement, les radioamateurs eux-mêmes sont mis à contribution et ont du se plier aux exigences de l'Administration. Ainsi une bande de fréquence de deux fois 50 KHz en limite de bandes (144 MHz - 144,050 MHz et 145,950 MHz - 146 MHZ) a été *"réquisitionnée"*.

L'Administration justifiait cette mesure *"comme une contribution nécessaire au bon déroulement des jeux, eu égard aux enjeux de cet événements et à ses répercussions sur l'image des radiocommunications françaises"*. Plus précisément, ces bandes seront allouées à la sécurité des deux comités nationaux australien et canadien. En conséquence, les OM, à l'appel de l'Administration et du REF, sont tenus durant tous le mois de février, de respecter le silence radio.

Mais aujourd'hui, à l'issue des Jeux Olympiques, que s'est-il véritablement passé sur ces fréquences ? N'a-t-on pas assisté à des débordements ? Quelle fut la réaction des OM locaux vis à vis de la réquisition et ont-ils respecté les consignes ?

Au premier regard, on peut affirmer d'une manière générale, que les deux bandes de fréquences qui nous intéressent ont été exploitées modérément. En outre, il convient d'ajouter que peu d'OM résident aux abords immédiats des sites olympiques. Jean-René Londot (F 6 DIS), à Chambéry, *"a perçu énormément de conversations en japonais"*. *"On entend très peu d'anglais, encore moins de français, mais par contre beaucoup d'hollandais"*. F 6 DIR également sur Chambéry, n'a rien entendu sur les deux fréquences. Toutefois l'OM juge abusif, que les parties hautes de la bande ait été utilisées : *"ces bandes sont utilisées pour les communications par satellites. C'est pour nous très préjudiciable. A l'inverse, l'utilisation des parties basses ne pose pas de problème"*.



QUELQUES DÉRAPAGES

Même constat pour Marc Dumonal (F 6 HQP), président du REF 73 et du Radio Club de Chambéry : *"cette décision est un peu étrange. A l'origine, si ces deux fréquences ont été attribuées aux australiens et aux canadiens, c'est qu'ils ne possédaient que des appareils utilisables en bout de bandes. Seulement, il semble aberrant de faire de la sécurité sur des bandes qui sont ici, et en permanence squattées par les parapentes. En outre, ces appareils ne sont pas adaptés à la sécurité"*. Roland Deglise (F 6 DGF) réside à Frontenex, une petite commune proche d'Alberville. Et lui aussi n'a constaté qu'un trafic modéré sur les deux bandes : *"on ne remarque qu'une faible activité et encore sur des endroits relativement distincts sur les fréquences. L'essentiel du trafic est en fait, réalisé par des gens de passages qui trafiquent ponctuellement"*.

En revanche, de nombreux débordements ont été remarqués pendant l'installation et le déroulement des Jeux : *"durant toute l'installation et la durée de la manifestation, on a pu remarquer de larges débordements. Entreprises, équipes sportives et autres suiveurs sont fautifs"*, explique Marc Dumonal : *"sur les sites, il y a un nombre incroyable de personnes qui se promènent avec des portables. Ceux de l'organisation sont reconnaissables, puisque les antennes sont colorées. Mais j'ai remarqué et notamment des asiatiques qui trafiquaient avec du matériel non homologué sur le 145,500 MHz. En outre, Il y a énormément de problèmes sur les fréquences officielles. Mais comme les fautifs sont souvent étrangers, on les laissent faire. Enfin, on ne sait jusqu'à quel point les services d'écoute peuvent repérer une intrusion"*. A cette heure on peut toutefois affirmer que tous les OM de la région ont respecté les consignes même si certains d'entre eux n'étaient pas informés de l'interdiction

DES INITIATIVES INTÉRESSANTES

Bref, même si les témoignages manquent, on constate que tout ne va pas sans problème, ce qui à la limite, semble bien normal. Toutes les précautions avaient pourtant été prises. Même les parapentistes de la région ont été interdits de vol durant tout le mois de février : *"il s'agissait d'éviter que des terroristes profitent de ces engins pour pilonner les sites olympiques"*, explique Jean-Paul Xambeu (F 1 JCE), président du Parapente Club de Haute Tarentaise.

Mais à tout chose, malheur est bon. Les OM de la région de Savoie ont tout de même bénéficié d'une largesse de l'Administration. La chose n'est pas banale et mérite d'être saluée. Un préfixe spécial (HX) a en effet, été alloué en décamétrique aux OM de la Savoie durant toute la durée des JO. Une initiative largement exploitée puisque à titre d'exemple, Jean-Paul Xambeu a réalisé 400 contacts en deux heures. Ainsi, une vingtaine d'OM on pu bénéficier de cette mesure exceptionnelle. Marc Dumonal, accuse déjà 1900 contact à lui seul : *"les QSO viennent de partout, Hollande, Allemagne, Pologne, USA. On trafique sur toutes les bandes"*. Le radio Club de Chambéry a lui aussi hérité d'un indicatif spécial F 92 JO : *"nous restons actifs au maximum et surtout par satellite"*.

Enfin, il convient de signaler que nombre de radioamateurs ont œuvré très officiellement durant les quinze jours de fête. Attachés soit à la sécurité, à l'écoute, ou à l'organisation proprement dite, leur rôle et leurs compétences furent primordiales. Certains tel, Martial Emprint (F 6 EGR), furent même contactés par Alcatel. Nous reviendrons sur ce sujet plus longuement dans notre prochain numéro.

M.B. ❐

Journée de la radio-communi-cation de StRambert

On ne le dira jamais assez, la deuxième journée de la radiocommunication de St Rambert, organisée par le Radio-Club FF1RDR et le club d'assistance LSKGP, se déroulera le 31 mai prochain, à partir de 9 heures à la Salle des Fêtes de St Rambert d'Albon, dans la Drome.

Au programme, les activités habituelles : Déca, VHF, UHF, TV, Météosat, le packet et ses applications, les brocantes, les démonstrations CB. En outre, une chasse au renard en 144 MHZ et 27 MHz débutera à compter de 10 heures. Bien sûr, professionnels et exposants associatifs seront de la fête. L'entrée de cette manifestation dont le seul but reste la promotion de la radio est gratuite.

FFIRDR - BP 15 - 26140 St Rambert d'Albon

LSKGP : 38150 Roussillon

OND'EXPO LYON 92

Rendez-vous 2 & 3 mai

Le salon Ond'Expo 91 qui s'est tenu à Lyon en juin denier a été un super succès. Tout le mérite en revient au REF 69 et à son président Jacques Devise qui ont su établir un partenariat dynamique avec un spécialiste de la promotion et de l'organisation de ce type de manifestation, Guy Antoine (DP. Mag).

La formule sera donc reconduite pour l'édition 92 qui se tiendra les 2 & 3 mai prochains, toujours au Palais des Sports de Lyon-Gerland. Un comité d'organisation vient d'être créé avec les partenaires de l'année dernière (GES, Fréquence Centre, Batima, Alarme Sécurité, Cholet Composants, CB Radio, CTA, OGS, Pentasonic, Lyon Radio Composants, Soracom-MHz, QSO Mag. etc.) pour encore améliorer ce salon et en faire l'une des plus grandes manifestations annuelles.

Avis donc aux professionnels intéressés qui souhaiteraient participer à l'événement : les bonnes places sont à prendre dès maintenant !

Réservation de stands et renseignements

REF 69 - 23 bis, r. Roger Radisson - 69005 Lyon, ou DP Mag. Tél. 74 96 01 20

Palais des sports de Lyon-Gerland

INFO

WINCKER-FORCE

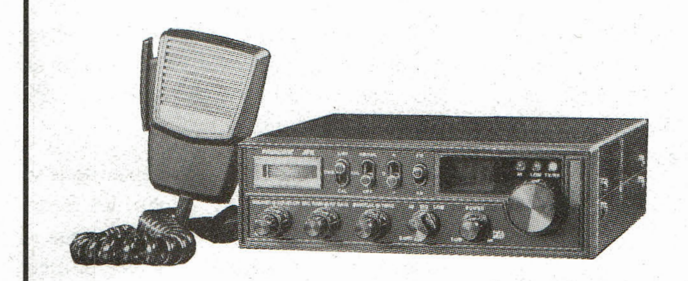
★ TOUTES LES PLUS GRANDES MARQUES
DE MATÉRIELS RADIOAMATEUR 

KENWOOD | YAESU | AOR

DAIWA | ALINCO

SPÉCIALISTE DE LA VENTE PAR CORRESPONDANCE
AVEC GARANTIE

PRESIDENT J.F.K.



Emetteur - Récepteur CB - 40 canaux AM - FM

Prix Promo : 1395 F TTC

(dans la limite des stocks disponibles)

PASSEZ VOS COMMANDES
DÈS MAINTENANT

LIVRAISON RAPIDE (Port 50 F en sus)

AVIS IMPORTANT

VOUS ETES PROFESSIONNEL - VOUS AVEZ UN MAGASIN
DEVENEZ POINT DE VENTE

AGRÉÉ WINCKER - FORCE

2 CESSIONS DE FORMATION SONT PREVUES.

CONTACTEZ NOUS AU **40 49 82 04**

WINCKER FRANCE
55, RUE DE NANCY - 44300 NANTES

BON DE COMMANDE

Je désire recevoir votre PROMO au prix de 1395 F (PRESIDENT J.F.K.)

NOM : ....

ADRESSE : ....

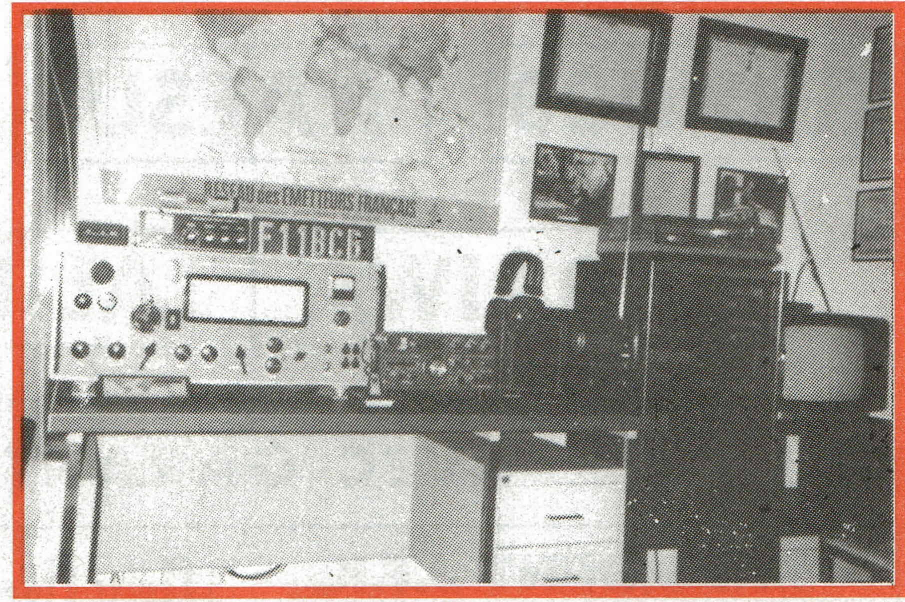



CODE : .... VILLE : ....

Ci-joint mon réglement 1395 F + 50 F de port.

INITIATION AU DX RADIOAMATEUR

Patience et discipline !


Le "shack" de François (F 11 BCB)

Que l'on soit ancien cibiste ou radioamateur frais émoulu, le DX en radioamateurisme ne s'invente pas. Un certain nombre de données, de codes, de recettes et d'usages sont à intégrer dans la démarche. Mode d'emploi pour une activité riche en surprises.

Le DX est indubitablement une des facettes les plus attrayante de la Citizen Band. Il en est de même au niveau du radioamateurisme. Une petite différence sépare toutefois ces deux disciplines. Pour le cibiste, point besoin de licence pour moduler. Seuls une puissance minimale et un matériel conforme sont indispensables...et encore. Ainsi, chacun peut à loisir caler son antenne sur l'Afrique ou l'Europe Unie et trafiquer. L'application de la juridiction interdisant le DX sur 27 Mhz restant encore très souple, les dangers sont minimes.

Il en est par contre, tout à fait autrement en radioamateurisme. Pour contacter la station rêvée, les fameuses licences F et D sont indispensables. Car en effet, les licences A, B et C n'autorisent que le trafic UHF et VHF. Les licences F et D qui comprennent donc un certificat d'opérateur télégraphiste permettent quant à elles, le trafic en décamétrique, c'est à dire dans les bandes où la propagation est la plus favorable. Mais avant de vous lancer à fond les gamelles sur ces bandes, quelques us et coutumes sont indispensables à assimiler. Le non respect de certaines règles, entraînera à coups sûrs, les reproches de vos pairs voire le boycott de vos appels.

PATIENCE !

Avant tout contact, il convient de posséder une bonne connaissance de la langue anglaise. En effet, il faut savoir que les français et autres francophones ne se battent pas hors de leurs territoires respectifs.

A titre d'exemple, un américain basé en Ethiopie avec l'indicatif ET2A réalise en moyenne 7. 700 contacts par an dont 92 avec des OM français !

Donc peu de chance de converser dans sa langue maternelle. Par contre, les étrangers et quels qu'ils soient, n'utilisent que la langue de Scheakspere. Toutefois, on peut rencontrer assez facilement nos compatriotes sur certaines fréquences bien définies et notamment sur la bande 14 MHz entre 14,100 MHz et 14,160 MHz. De même, vous les retrouvez sur 21 MHz entre le 21,145 MHz et 21,190 MHz. C'est notamment ici que se situe le réseau de Christian (FY 5 AN) sur 21,170 MHz, lequel dispense à 17 heures GMT, des informations en français.

Ceci étant assimilé, tout nouveau DX'eur doit avant tout posséder une qualité rare : la patience. En effet, il ne s'agit pas de brancher son émetteur pour contacter l'autre bout du monde dans la minute qui suit. Nombres de paramètres régulent et modifient sans cesse les conditions de trafic. La puissance, vecteur incontournable, peut vous handicaper. Certains pays en effet et dont la législation est différente, autorisent de fortes puissances, bien supérieures aux règles françaises. En conséquence vous risquez d'être surpassé lors de votre contact.

UNE PROPAGATION CAPRICIEUSE

Autre facteur tout aussi important, la propagation. Une propag souvent irrégulière et qui ne favorise pas toujours le contact. L'année 1991 restera dans les mémoires. Plusieurs superbes contacts ont été réalisés avec les QTH les plus recherchés de la planète. On citera entre autres, le QSO au printemps dernier avec HK 0 sur l'Ile de Malpelo, les Rochers St Pierre avec PY 0 S, le Niam (Birmanie) avec XY 0 PR ou encore le Vietnam avec 3W, etc. Pour prendre conscience de la performance, il faut savoir que pour quelques anciens OM, ces contrées étaient contactées pour la première fois. Certains attendaient ce moment depuis près de 40 ans. Toute une vie d'OM à courir après un contact !

Pour beaucoup, il est possible que ces opportunités ne se présentent pas deux fois. Actuellement, nous entrons dans un cycle où l'activité solaire (éruption à la surface de l'astre) est en baisse. La propagation étant complètement dépendante de ce phénomène, le trafic devrait indubitablement s'en ressentir...

Mais les QTH rares ne sont pas les seules joies du DX'eur. Le contact avec les expéditions qui se multiplient partout dans le monde, est également un exercice passionnant.

UNE DISCIPLINE STRICTE

Là encore, une discipline stricte est nécessaire et plusieurs tuyaux sont à connaître. Tout d'abord,n il convient de savoir que certaines fréquences sont privilégiées. Par exemple, sur le 28 MHz, on surveillera particulièrement de 28,490 MHz à 28,500 MHz. De même, sur la bande des 15 mètres, on se concentrera entre 21,290 MHz et 21,300 MHz. Bien sûr, certaines expés utilisent d'autres fréquences. Dans ce cas, l'annonce en sera faite au préalable.



Pour les membres de l'expé, le premier pas consiste à annoncer les données indispensables : Indicatifs, report, etc. Attention, le trafic (l'émission et la réception) peut s'effectuer sur la même fréquence (alterna) comme sur deux fréquences différentes. Dans ce dernier cas, les OM travaillent en "split". Evidement, vous risquez de patienter un peu avant d'être entendu. Mais comme chacun sait, "patience est maîtresse de vertu". De plus, le nombre de contacts avec une expé doit se limiter à 1 voire 2 par bande. C'est là une simple question de courtoisie et de respect pour les autres OM qui tenteraient de valider leur contact. L'expé autorise 2 contacts par bande. En effet, une lettre a pu être mal entendue ou enregistrée par l'opérateur.

Bref, il faut savoir être concis, ne pas faire répéter l'indicatif, etc. Ecoutez simplement votre report et votre indicatif au retour pour être sûr du contact.

Enfin, il n'est pas nécessaire de tenter de joindre l'expé dès le premier jour d'émission. Souvent les premières heures de trafic croulent sous le "pile up" (surcharge d'appels) et les derniers jours se singularisent par un grand silence.

QUELQUES FRÉQUENCES UTILES ET INTÉRESSANTES

Expéditions - Stations rares

Entre 28,490 MHz et 28,495 MHz
Entre 21,290 MHz et 21,295 MHz
Entre 14,190 MHz et 14,195 MHz

I.O.T.A. (Islands On The Air)

Sur 28,460 MHz
Sur 21,260 MHz,
le dimanche à 13 heures GMT
Sur 14,260 MHz,
le samedi à 13 heures GMT

QSO en Espéranto

Sur 28,466 MHZ
Sur 21,466 MHz
Sur 14,266 MHZ

Nets Controls (Réseaux)

BRÉSIL :
Sur le 28,530 MHz, par Daniel PT 7 BI, les samedi et dimanche à partir de 12 heures GMT

ALLEMAGNE :
Sur 21,157 MHz, par Werner, tous les jours à 10 heures GMT

AUSTRALIE :
Sur 14,220 MHZ, Par Jim VK 9 NS, tous les jours à 5 heures GMT

FRANCE :
Sur 14,195 MHz, sur le réseau F 0 FWW à diverses heures dans la semaine.

Didier - FD 1 NZO et M.B. ❐

RFI en Ile de France et en FM !

Le 14 novembre dernier, Radio France Internationale (RFI) est devenue aussi une station...nationale ! En effet, cette station dont la vocation est essentiellement de promouvoir la culture française dans le Monde et d'assurer un lien avec les différentes communautés françaises à l'étranger, diffuse maintenant ses programmes à Paris et en Ile de France sur la bande FM (89 MHz). Installé au sommet (déjà surchargé...) de la Tour Eiffel, le nouvel émetteur couvre un rayon de 50 à 60 km avec un bon confort d'écoute.

Ainsi, après avoir rassemblé quelques 30 millions d'auditeurs réguliers dans le Monde, RFI s'ouvre aux 10 millions d'auditeurs de la bande FM parisienne. En fait, "RFI 89" s'adresse surtout aux communautés étrangères vivant à Paris, ainsi qu'aux amateurs des différentes cultures et musiques du Monde. C'est pourquoi RFI 89, "La Radio Mondiale", reprendra dans un premier temps l'essentiel du "service mondial" déjà diffusé en ondes moyennes (OM). S'y ajouteront petit à petit des décrochages à destination des Africains, Portugais, Chinois, etc. résidant en Ile de France. Tout ceci dans un esprit le plus parfaitement consensuel.

Un des points forts de la nouvelle station est certainement la priorité donnée aux informations internationales. Cela permettra - si les responsables de la station jouent le jeu... - à un public très large, dépassant de loin celui des fidèles des OC, d'avoir accès à des informations souvent négligées sur les grands réseaux nationaux.



Radio-confusion en ex-URSS

Comme on s'en doute, les fabuleux chambardements intervenus derrière l'ex-Rideau de fer n'ont pas épargné les stations de radiodiffusion... Les bouleversements sont tels qu'il est même bien difficile de suivre l'évolution de la situation ! Evidemment, beaucoup de nouvelles stations apparaissent, tant en OC qu'en OM, malheureusement, la plupart diffusent leurs programmes dans la langue de l'état d'origine...
Entre 165 et 187 m, où l'on peut toujours capter la puissante et célèbre radio moscovite Bielomorkanal, on trouve maintenant de plus en plus d'autres stations pirates. Le même phénomène se développe également entre 125 et 150 m, et sur les 48 m.

EN ANGLAIS SUR LES ONDES

Calling All Hams



COURS D'ANGLAIS "ON THE AIR"

FF 8 IDR

Samedi 10 h 55 (locale) en SSB sur 7.075 kHz

Comme annoncé dans notre dernier numéro, l'Université Radioamateur a décidé de mettre fin à son activité éditoriale. Par contre, notre ami Joël Bagage (F 1 NYK) poursuit sa rubrique Calling All Hams. Nous ne doutons pas que cela fera la joie de nombreux OM qui pourront ainsi élargir grandement l'horizon de leurs contacts DX !

Good luck !

H*ello, and pleased to meet you again !* Seulement trois samedis de cours d'anglais en février... Espérons que les participants à la Coupe du REF auront réalisé un bon score : ils seront prêts désormais à affronter les concours *in English.* Un excellent exercice pour la compréhension des lettres et des chiffres.

Les questions posées à l'occasion des cours du samedi montrent bien que c'est la compréhension de la langue, encore plus que l'expression, qui fait difficulté. Exemple : un OM nous demandait pourquoi les anglophones donnent un report en phonie composé de trois chiffres au lieu de deux... En fait, entendant five by nine et ne comprenant pas le by, notre ami pensait five five nine. Il faut savoir qu'au lieu de dire "cinquante-neuf", comme nous, les anglophones disent "cinq par neuf" (5 by 9) ou encore "cinq et neuf" (5 and 9).

Autre difficulté parfois signalée, l'interprétation de la formule employée en fin de message, avant de repasser le micro. Certains comprennent quelque chose qui ressemble à "au revoir" en français et s'étonnent de cette brutale rupture alors que le QSO n'est pas terminé... En fait, le mot entendu est *over* qu'emploient souvent les anglo-saxons pour inviter leurs correspondants à transmettre. Une très ancienne habitude que l'on rencontre également chez les militaires et les opérateurs civils professionnels. L'expression devient parfois *over to you.*

MY ENGLISH IS POOR...

Ces petits problèmes incitent donc à demander des répétitions. Même quand on ne correspond pas avec un ami plein de patience - ce qui est rarement le cas - il ne faut pas hésiter à dire qu'on a pas compris, en s'excusant et en demandant de bien vouloir répéter : *I did not understand your name (... QTH... my report... etc.)* Pour s'excuser, la meilleure formule est peut-être *I'm sorry, I did not understand...* Enfin, pour demander une répétition, dites *Please, repeat your name (... QTH... my report... etc.) slowly. Slowly* signifiant "lentement". Toujours face aux mêmes difficultés, annoncez carrément la couleur : *My English is poor* (mon anglais est mauvais) ou *I don't speak English very well...* (je parle mal l'anglais).

Après avoir assimilé ces quelques bases pour débuter un contact, vous pourrez vous lancer dans des choses un peu plus compliquées, comme expliquer que vous venez de monter une delta-loop alimentée en 75 W... : *I have just put up a delta-loop with a 75 W feed-line.* Pour cela, il faut d'abord maîtriser bon nombre de bases de l'anglais. Apprendre des phrases par cœur sans pouvoir les reconstruire ou les modifier soi-même découragerait vite celui qui s'y risquerait. Avec un peu de patience et d'application, vous y arriverez ! Méfiez-vous cependant des publicités qui vous promettent monts et merveilles : elles ne résistent pas à l'expérience ! Par contre, en se limitant à un domaine bien précis, comme le radioamateurisme, on vient assez facilement à bout des difficultés. La preuve : de nombreux amis qui participent régulièrement à notre "cours expérimental de trafic en anglais" ont pris en quelques mois une grande assurance pour comprendre et s'exprimer en anglais.

L'ANGLAIS SPONTANÉ

Un de nos correspondants disait d'ailleurs : *I learnt all my English through radio, by operating ham radio, which is a good way of learning English.* Certes, le radioamateurisme est un excellent moyen d'apprendre les langues étrangères, et pas seulement l'anglais : moi-même, j'entretien mon espagnol et mon allemand par des QSO. *I couldn't agree more !* Pour ceux qui en auraient le goût et le loisir, signalons d'ailleurs que l'IDRE organise, dans le cadre de son Université d'été, un stage d'anglais exclusivement réservé aux radioamateurs.

Nous avons, ce mois-ci, écouté et expliqué un extrait d'enregistrement de QSO avec mon ami G. Rappelons que ces enregistrements entendus le samedi et relus ensuite par votre serviteur, sont d'authentiques QSO, et que le correspondant ne savait pas qu'il était enregistré. Son anglais est donc parfaitement spontané et jamais d'une lenteur "pédagogique". Voici donc cet extrait :

Nice to meet you Joël. Thank you very much for the contact. I'll send you a card via the bureau and would like to receive one, if you handle QSL cards. One question : I understand that you described your folded dipole with a 400 W resistor in the centre... What was it called ?

La traduction de ce petit extrait sera sûrement un bon exercice pour vous... Deux versions envisageables : soit une traduction approximative dans un français sans élégance, soit un travail plus rigoureux dans un français de conversation de parfaite qualité. Bon courage.

Meet you on the air, next Saturday ?
With my very best seventy-three !

Joël Bagage - F 1 NYK ❐

PROPAGATION

A l'écoute des balises 28 MHz

Quelles que soient les informations qu'elles diffusent, les balises sont aussi d'excellents repères pour "sentir" la propag. Elles permettent de dresser de véritables cartes pour la préparation de vos DX !

Les balises, c'est le truc des fins DX'eurs pour pister la propag. En les écoutants et en notant l'évolution des reports, vous pouvez non seulement vérifier le bon calage de votre récepteur, mais aussi tester l'état de la propag. et délimiter les "couloirs" les plus favorables à tous moments.

Les balises se situent sur la bande des 10 m, entre 28,200 et 28,300 MHz, sauf exception. Elles émettent en général en continu et en CW.

Elles permettent donc également de s'entraîner au déchiffrage du morse.

Enfin, les informations recueillies sont, à peu de chose près, valables aussi pour le 27 MHz.

Voici la dernière mise à jour de la liste des balises que nous avons pu capter en France.

Jean-François - Alpha 33 ❐

INDICATIF	FREQUENCE	VILLE	PROVINCE ETAT	PAYS
VE3TEN	28,1750	Ottawa	Ontario	Canada
ZS6PW	28,1800	Pretoria	Transvaal	Afrique du Sud
VE6YF	28,1910	Edmonton	Alberta	Canada
IY4M	28,1950	Bologna	Bologna	Italie
ZS5VHF	28,2025	Durban	Natal	Afrique du Sud
DLOIGI	28,2050	Salzburg		Allemagne
WA4SZE	28,2050			USA
KJ4X	28,2060	Pickens	Caroline du S.	USA
W8FKL	28,2075	Venice	Floride	USA
5Z4ERR	28,2080	Nairobi		Kenya
NX2O	28,2095	Staten Isl.	New-York	USA
KC4DPC	28,2100	Winnabow	Caroline du N.	USA
LU1UG	28,2120	Gral Pico		Argentine
EA6RCM	28,2125	Palma Mallorca	Baléares	Espagne
PT7BCN	28,2130	Fortaleza	Caera	Brésil
AL7KV	28,2140	Redmond	Washington	USA
GOMVL	28,2150			Grande-Bretagne
W4MM	28,2155	Albany	Georgie	USA
GB3RAL	28,2160	Slough	Berkshire	Grande-Bretagne
W8UR	28,2180	Mackinaw	Michigan	USA
PT8AA	28,2190	Rio Branco	Acre	Brésil
5B4CY	28,2195	Zyyi		Chypre
KB9DJA	28,2210	Mooresville	Indiana	USA
W9UXO	28,2220	Lake Bluff	Illinois	USA
HG5GEW	28,2230			Hongrie
KW7Y	28,2250	Everett	Washington	USA
PY2AMI	28,2260	Americana	Sao Paulo	Brésil
VE1VCA	28,2270			Canada
EA6AU	28,2295	Palma Mallorca	Baléares	Espagne
ZL2MHF	28,2300	Mont Climie	Wellington	Nouvelle-Zélande
W7JPI	28,2315	Sonoita	Arizona	USA
KD4EC	28,2330	Jupiter	Floride	USA
NV6A	28,2370			USA
KB8GQT	28,2370	Norwalk	Ohio	USA
LA5TEN	28,2380	Oslo		Norvège
YO2X	28,2395	Timisoara		Roumanie
WA6APQ	28,2440	Long beach	Californie	USA
N8KHE	28,2470	Mackinaw	Michigan	USA
EA3JA	28,2495	Barcelona		Espagne
PI7BQC	28,2495	Haarlem	Noord Holland	Pays-Bas
WA4SEX	28,2495			USA
Z21ANB	28,2500	Bulawayo		Zimbabwe
KOHTF	28,2500		Iowa	USA

INDICATIF	FREQUENCE	VILLE	PROVINCE ETAT	PAYS
N4MW	28,2500			USA
WJ9Z	28,2500		Wisconsin	USA
4N3ZHK	28,2510	MT Kum		Yougoslavie
OH2TEN	28,2520			Finlande
KA2RFT	28,2520			USA
DKOTEN	28,2580	Konstanz		Allemagne
WB4JHS	28,2580	Kissimee	Floride	USA
VK5WI	28,2595	Adelaide	Meridionale	Australie
KA1NSV	28,2600	Hyannis	Massachussets	USA
VK2RSY	28,2620	Dural	New South Wales	Australie
VK6RWA	28,2650	Perth	Occidentale	Australie
KB4UPI	28,2680	Birmingham	Alabama	USA
VK8VF	28,2695	Darwin	Territ. du Nord	Australie
KF4MS	28,2710	St Petersburg	Floride	USA
K4MF	28,2740	Miami	Floride	USA
ZS1LA	28,2750	Stillbay		Afrique du Sud
NS8V	28,2765	Grand Rapids	Michigan	USA
NOJAR	28,2780	Newton	Iowa	USA
DFOAAB	28,2785	Kiel	Schleswig -Hols.	Allemagne
KA3UIU	28,2800	Alburtis	Pennsylvanie	USA
VE1MUF	28,2815	Friedrickton	New Brunswick	Canada
VE2HOT	28,2820	Montréal	Québec	Canada
OKOEG	28,2825			Tchécoslovaquie
WS2B	28,2830	Poestenkill	New-York	USA
N2JNT	28,2850	Troy	New-York	USA
KK4MS	28,2860	Las Vegas	Nevada	USA
KE2DI	28,2865	Rochester	New-York	USA
SK5TEN	28,2900	Strengnes	Sodermand -lands	Suède
KB9NV	28,2910			USA
ZD8HF	28,2920			Ascension Island
LU2FFV	28,2920	San Jorge		Argentine
WC8E	28,2940	Cincinnati	Ohio	USA
KEOUL	28,2950	Greeley	Colorado	USA
W3VD	28,2960	Laurel	Maryland	USA
WA4DJS	28,2970	St Lauderda.	Floride	USA
N4UZ	28,3000	Bremen	Georgie	USA
PI7ETE	28,3020			Pays-Bas
DFOANN	28,9930	Nuerenberg		Allemagne



Mickey Mouse trafique !

C'est à l'occasion de l'ouverture, en avril 1992, de l'Euro-Disneyland de Marne-la-Vallée, que le Radio Club Disneyland, de Californie (USA), met en place une opération radio internationale. L'opération débutera le 4 avril 1992 à 00 h TU et se poursuivra jusqu'au 5 avril à 24 h TU. Les stations présentes sur l'air seront :

– Le Radio Club Disneyland, à Anaheim, en Californie (N 6 MM)
– Le Walt Disney World, à Orlando, en Floride (WA 4 ABQ)
–Le Disneyland de Tokyo, au Japon (JL 1 YZB)
– Une station à bord du Queen Mary, à Long Beach, en Californie (W 6 RO)
–Le Radio Club de St Maur, Val de Marne (FF 6 KMX)

Ainsi, à cette occasion, le radio-club de St Maur activera une station spéciale : TM 6 MM ("MM" pour Mickey Mouse)
Le trafic s'effectuera sur le 14,250 KHz, le 21,325 KHz et le 28,450 KHz en SSB. Au moins une de ces stations sera opérationnelle durant les 48 heures.

La répartition des plages horaires à travers les stations se définit comme suit :

WA 4 ABQ :
de 12 h à 24 h TU, le samedi et le dimanche
TM 6 MM :
de 06 h à 18 h TU le samedi et le dimanche
JL 1 YZB :
de 00 h à 12 h TU le samedi et le dimanche
N 6 MM :
de 00 h à 06 h TU
et de 18 h à 24 h TU le samedi
de 00 h à 06 h TU
et de 18 h à 24 TU le dimanche

En dehors du créneau horaire imparti au TM 6 MM, le radio-club sera également présent sur l'air en CW et SSB sur les bandes décamétriques, sur VHF, via les relais de la région parisienne et en BLU.
Une QSL spéciale Walt Disney sera également éditée. Enfin, les QSL seront acheminées en direct via le Disney Amateur Radio Club (Po Box 3232 Anaheim, CA 92803 - USA), ou via N 6 MM. Aucune QSL ne sera prise en compte s'il n'y figure pas clairement, le numéro du QSO délivré par les stations Walt Disney contactées.

Radio Club de St Maur (FF 6 KMX)
78, rue du Docteur Roux - 94100 St Maur

La DRG s'expliquera...

Joli coup pour l'A.I.R. (Association Internationale des Amateurs Radio) qui a réussi à convaincre les responsables de la DRG (Direction à la Réglementation Générale, du ministère des PTE) de venir expliquer et commenter publiquement les derniers changements intervenus dans la réglementation amateur. Cette réunion d'information aura lieu le mardi 7 avril prochain à 19 h. 30, au centre d'animation Mathis (15 rue Mathis - 75019 Paris - Métro Crimée).
Les principaux thèmes abordées seront :
- Présentation de la DRG et des principaux interlocuteurs du ministère,
- Les pouvoirs et devoirs de la DRG mis en place par la nouvelle Loi,
- Les éventuels changements d'indicatifs amateurs
- Les projets de modifications des examens dans l'optique européenne de 1993

On en peut que se féliciter de l'initiative de l'A.I.R. et du souci de l'Administration de clarifier sa démarche auprès des utilisateurs. Pour tous renseignements complémentaires sur cette intéressante réunion, s'adresser directement à :

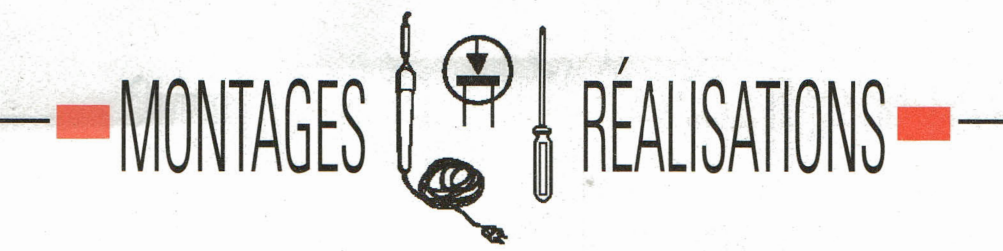
A.I.R. (FF 1 AIR) - BP 582 - 75027 Paris cedex 1 - Tél. (1) 42 60 47 74



Le Club Amitié Radio en AG...

Nos amis du Club Amitié Radio se réuniront en Assemblée générale les 7 et 8 mars prochains au 66 rue de Normandie, 94700 Maisons-Alfort (Val de Marne). Un rendez-vous à ne pas manquer pour tous les amateurs d'écoute qui seront les bienvenus. En effet, au-delà des formalités associatives de rigueur, cette manifestation très conviviale est aussi un grand visu entre passionnés et un petit salon : présentation et démonstrations de matériels, foire à l'occasion, etc. A ne pas manquer non plus, les buffets du samedi et du dimanche midi (75 F par repas), ainsi que le banquet du samedi soir (135 F par personne), où règne toujours une ambiance chaleureuse et amicale. Entrée seule : 20 F par jour (participation aux frais). Réservations et inscriptions au club :

Club Amitié Radio - BP 56 - 94002 Créteil cedex



Antenne Cubical Quad

fil émaillé
tube plastique
croisillon
extrémité du fil
soudé
C
B
A
E
cadre rayonnant
C
A
D
B
mât
33,5 cm
82 cm
49,5 cm
2 prises PL femelles
45 CM.
35 CM.
réglage TOS
tresse
prises PL femelle
âme isolée
10 cm
5 cm
5 cm

Il est vrai que l'antenne est l'élément de la station qui se prête le mieux aux réalisations personnelles. Demandant plus d'habileté manuelle que de compétence en électronique pure, la construction d'aériens permet à l'amateur éclairé, avec des moyens réduits, de rivaliser avec les produits "pro". C'est pourquoi vous en trouverez souvent dans cette rubrique.

Ce mois-ci, nous vous proposons une Cubical Quad performante, légère et simple à réaliser. Les cadres sont en fil émaillé de 20/10e tendu sur des tubes en plastique. Les deux carrés sont supporté par un boom métallique fixé au mât. L'avantage de la Cubical Quad est est d'offrir une directivité plus forte qu'une beam (yagi) : pour un gain de 5 à 7 dB, le rapport avant-arrière est de 10 à 25 dB.

Elément	Bande 11 m	Bande 10 m
A	281,2 cm	268 cm
B	287,8 cm	275 cm
C	137,8 cm	132 cm
D	398,0 cm	379 cm
E	407,0 cm	389 cm

CONSTRUCTION

Un des points délicats, c'est la réalisation du croisillon au centre de chaque carré. Le système de mâchoires proposé sur l'illustration étant souvent difficile à réaliser "artisanalement", voici un truc pour le remplacer : soudez en croix, à chaque extrémité du boom, quatre petits tubes métalliques d'un diamètre intérieur égal à celui du diamètre extérieur des tubes plastiques, et qui leur serviront de supports.

Le fil émaillé passe au travers des tubes plastiques, par un petit trou percé aux extrémités.

Le système de réglage du TOS demande particulièrement de soins. Prendre un morceau de câble coaxial de 50 W de 82 cm de long et le dénuder (gaine noire et tresse métallique) sur 49,5 cm. Au bout de cette partie à moitié dénudée, dénuder l'extrémité de l'âme centrale pour établir le contact avec le fil du cadre (petite boucle).

A l'autre bout, dénuder seulement 2 cm environ de la gaine noire et retrousser la tresse sur la gaine. Couper la gaine centrale avec l'âme et isoler soigneusement l'extrémité de celle-ci. Rabattre la tresse vers l'avant en la torsadant comme pour en faire un bout de fil qu'on soudera dans la prise PL femelle, à la place habituelle de l'âme en cuivre.

Attention : la tresse ne doit absolument pas rentrer en contact, à l'intérieur de la prise, avec la masse de celle-ci.

Pour régler le TOS, monter l'antenne sur un bout de mât à 4 ou 5 mètre du sol sur un espace bien dégagé.

Chercher ensuite le minimum de TOS en déplaçant étape par étape le bout de câble sur le fil du cadre. Quand le bon réglage est trouvé, souder le câble sur le fil.

En cas de difficulté, et pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter directement notre Jacques De Pickere (ON 5 YZ) qui nous a aimablement proposé cette réalisation

(Tél. 19 - 32 71 31 64 06, en Belgique).

D'après Jacques
ON 5 YZ ❐

PETITES ANNONCES

VENTES

Vends TX RX Yaesu FT 902 DM bandes 160, 80, 40, 30, 20, 17, 15, 12, 10 mètres Tous modes FM AM FSK CW USB LSB TBE Prix 7000 frs. téléphoner au 86 96 14 29

Vends TX président Lincoln + BV 131 + boite d'accord HQ 2000 le tout en parfait état. Prix 3000 frs. Tel 67 77 09 13 (dept 34)

Vends Transceiver décamétrique Kenwood TS 130 S 200W PEP toutes bandes amateurs USB LSB CW + micro de table Kenwood MC 50 Prix QRO + portable Midland 77805 RD état neuf (4 mois) + sacoche + antenne souple + bloc alim 12 V secteur : 500 frs Tel 53 66 99 86 du vendredi au dimanche. Deamnder Sébastien

Vends ordinateur Bull Comprend 2 claviers + 1 écran Vendu 2500 frs ou échange contre pro 33 réalistic ou Yaesu 707. Ecrire à Delta Fox 376 op didier. Rue des écoles 87160 Arnac la Poste.

Vends cause double emploi Kenwood TS 850 AT S Garantie : 12 000 + alim PS 430 kennwood 10000 F + Micro MC 60 A Kenwood 600 F + Boîte accord Kenwood AT 230 : 1000 F + scanner Pro 2006 Réalistic 400 mémoire sous garantie 2000 frs Tel : 67 35 12 78 aux HR

Vends Yaesu FT 767 GX II (déca émission 0 30MHz + 144 MHz) Prix : 11 000 frs + ampli mobile 50 W AM - 100 W SSB : 100 Frs + matcher M 27 100 Frs + préampli d'antenne mobile P 27 M : 100 frs + kit portable Tagra Orly : 100 Frs. Renseignements au 89. 67. 55. 65 après 18 heures (dept 68).

-Vds Kenwood TS 440 SW2. Alimentation PS 430. Micro MC 435 1200 F à débattre. Antenne S 2000 Gold neuve, F4 Tagra, 22 m coax 11mm blindé et 6mm. Pylône triangulaire 14 métres. Le tout 1400 F. Tél H.R. au 40 80 44 59. Ou écrire à 14 BG 132 Op. Marc BP 68 44190 Clisson.

Vends TX Midland Alan 88S TBE, 240 cx (0,5 10W) 3xSup, 2 x Inf 1100 frs, facture, + mike MB + 5 Zétagi : 200 frs + chambre d'écho AM 27 CB modifié (écho 4 fois + pong) 300 frs ou le tout 1500 frs/ Tel : 42 37 13 31 (dept 92)

Vends Yagi 4 éléments 27MHz : 500 frs + GP 443 G new neuve : 750 frs + Poste CB Minscan neuf : 350 frs + VLF Daton : 450 frs + ASP daton : 1000 frs + RFA Daton : 450 frs + 2 SP 230 Kenwood : 400 frs l'unité + micro Adonis AM 5000 G : 900 frs + testeur micro : 200 frs + récepteur scanner AR 2002 : 3000 frs + TX Président Jackson 200 cx AM _FM 10 watts BLU 25 watts neuf : 1700 frs + Antenna Tuner Yaesu 7700 : 450 frs - Tel : 64. 23. 91. 12.

-Vds Déca LINCOLN modifié 26-30 Mhz 50 W + micro de base Echo-Master Plus + Tos-Watt + réducteur de puissance + ampli ventilé BV 131 + antenne 5/8 + environ 10 m de câble + nombreux livres. Le tout avec factures, sacrifié 3400 F (Valeur 5500 F) Tél : (1) 48 86 01 76.

-Vds STALKER 9 : 80cx, tous modes, 20 W avec décalage et canaux bis, avec micro, alim. 9 A, verticale 1/2 onde et coaxial : 1500 F. Antenne HB 9 CV neuve : 700 F. Tél. après 20 H au (1) 48 25 10 99. dépt. 93.

-Vds TX-RX BELCOM LS 102 L équipé 11 m (N.Hom.) : 700 F. Ecrire à LIMA-MIKE, BP 1, 44850 LIGNE.

-Vends ampli Zétagi B 300 P Excellent état pouvant servir en fixe ou mobile. Prix 600 frs. Tel jean Michel 62 94 21 54 HR ou 62 94 34 07 HB (Dept 65)

Vds pour 500 F antenne directive Cubical Quad 2 éléments, fabrication OM + plans, ou échange contre affichage digital 6 digits et alimentation 12 V 5/7 A. Faire offre au (1) 64 00 34 62 H.R. Dpt.77.

-Vds Emetteur-Récepteur BLU-AM-CW Thomson-CSF 2 à 18 Mhz. Alim. secteur 130 W avec VFO extérieur 6,5 à 7,10 Mhz état neuf. Boîte de couplage Antenne Filaire ou Doublet incorporée. Prix 2000 F. Tél : 61 87 05 83. (Haute-Garonne).

Vds TX-RX TAGRA Pacific IV AM FM BLU 120canaux, double clarifier; état neuf : 1000 F, Tos-Watt Zetagi 102 : neuf : 80 F, Matcher 500 W Zetagi M27 : 100 F, SWR meter 420 Euro-CB neuf : 80 F, SWR meter Ro1 neuf : 50 F, Tos-Watt-Matcher TM 100 EURO-CB NEUF : 200 F, Micro- préampli Tandy bidouille alim. extérieure : 150 F, Alimentation Tagra 6/8 A 13,8 V double protection électrique état neuf : 300 F, Antenne magnétique Tagra BM 100 1/4 onde avec cordon : 100 F, Séparateur auto-radio/CB 27 DX sans fiche : 40 F. Tout ce matériel est neuf ou en excellent état, avec factures, payable uniquement contre remboursement. Tél à Patrice au 62 26 35 78 tous les jours entre 19 et 21 h. TOULOUSE 31.

-Vds Président JACKSON (N.Hom.) 226 cx. Neuf (2 mois) cause double emploi. GARANTI 2 ANS : 1650 F. Tél (1) 48 90 55 33.

-Vds récepteur Sony ICF 7600D 153 Khz à 30 Mhz, FM AM SSB, équipé de scanner, affichage digital, 10 mémoires, horloge, alarme. Parfait état malgré un aspect de légère usure : 1200 F.Tél Olivier au 26 47 97 68. Dpt de la Marne.

Vds TRX TV (Télévision très bon état) 3500 F, échange possible. Faire offre avec Enveloppe Timbrée Self Adressée à FC1HRW : 13, les Aurores 26130 St PAUL 3 CHATEAUX.

-Vds Ampli mobile EA 150 Euro-CB 200 F, Ampli réception P27M. Tos-Watt CTE Inter HQ 222. Micro préampli Président CS2. Recherche Directives QSJ raisonnable. 14WOG69 Hugues, Tél 44 87 65 79 le soir. Dpt de l'Oise.

Vds Yaesu FT 747 GX : 5000 F ou échange contre Base homologuée 226 cx + RX Century 21 D. Proposer éventuellement du matériel équivalent. Ecrire à 14 AT 329 Frédérick BP 122 95380 Louvres VDO.

Vds Icom IC 730 T.B.E. Vds aussi PK 232 avec cordons de liaison : 2600 F et notice . Ecrire avec E.T.S.A à FC1HRW : 13, les Aurores 26130 St PAUL 3 CHATEAUX.

-Vds PC Radio monté à l'arrière d'une 4 L Fourgonnette. Etat Impéccable. Intérieur bois (lambris), rangements, tablettes, fauteuil, HP, tout équipé en branchements. A l'extérieur : fixation mât, câble coaxial, peinture blanche neuve, très belle décoration réalisée par un peintre en lettres. SCAB 18 : BP 2018-18026 Bourges. Tél 48 20 02 73.

-Vds Yaesu FT 757 GX. Couverture 150 Khz à 30 Mhz, 100 W, Bon état, révision totle fin 11/91 efféctuée par Fréquence Centre (Facture à l'appui). Vendu avec micro d'origine, MB+5 Zetagi et tous les manuels techniques pour le prix de 6000 F. Contacter Stéphane après 19 h au 50 34 29 73. S. SECHAUD Pompagny 74440 TANINGES.

Vds LINCOLN état neuf: 2000F (possibilité de monter platine 45m), Antenne Quad BT122 neuve 800 F, Transverter LB3 SET neuf : 1200 F avec 3,5-6,6-14Mhz. Antenne HY-GAIN TH3MK3 : 2000 F. Tél Paris (1) 41 04 36 22. PRIX FERMES

Vds Tranceiver Kenwood TS140s équipé filtre CW, Couverture intégrale de 50Khz à 34Mhz. Matériel neuf, jamais utilisé : 8500 F. Récepteur Yaesu FRG 8800 toutes options sauf télévision : 6000 F à débattre. Magnétophone stéréo à bandes de reportage neuf dans emballage d'origine, avec 2 bandes : 6000 F (valeur 12000 F). Tél via Minitel 48 21 20 70. Dpt 18. Laissez un mot dans messagerie; BAL 14CF22, je vous rappellerai.

-Vds Tranceiver Décamètrique tous modes Kenwood TS140S neuf, (2mois) dans emballage d'origine. 8000 F, crédit possible. Mât tubulaire, type armée, permettant de réaliser 2 mâts de 11m, ou 1 de 21m, chacun avec haubans nylon, embase de sol, coaxial aviation 11mm faibles pertes, valise de transport. 2000 F les 21m, ou 1000 F les 11m. Tél 60 04 44 06 après 18H. Dpt 77.

-14CF176 Serge vend Yaesu FT 1000 avec nombreux accessoires, 30000 F à débattre. Télaprès 18 H au 25 49 07 18. Dpt de l'Aube.

-Vds TX Kenwood TS820 + micro MC50. Très bon état.Schémas et notices en français : 3500 F, ou échange contre RX couverture générale. Tél 66 90 19 51. Dpt du Gard.

-Vds JFK 120 cx 1200 F, HP1000 Tos-Watt-Match 500 F, filtre TV Kenwood 300 F, filtre alim. 300 F, chambre d'echo AD7 200 F, GP 27 1/2 150 F, 20m coax.11mm 200 F, Dakota magnétique 300 F. Ecrire à Michel 56, rue Cantemele 76220 GOURNAY.

-Echange Scanner Yupiteru MTV6000 (valeur 3750 F) contre récepteur Ondes Courtes de table. Je peux rajouter du QSJ. Tél au (1) 45 35 34 24. PARIS.

-FC1SII vend scanner portable Réalistic PRO36 couverture : 68 à 88Mhz, 108 à 174 Mhz et de 380 à 512 Mhz. Parfait état, achat de Noêl 90. Livré avec antenne caoutchouc et téléscopique. 2000 F à débattre. Le port sera à mes frais. Tél à Vincent après 18 H au 59 06 92 17. Dpt 64.

Vds réducteur de puissance Zetagi RPG 100 F, ou échange contre Tos-Watt-Matcher Tagra TM100. Vends aussiTos-Wattmètre Tagra SWR2P 60 F, une antenne mobile à perçage Sirtel S90 ROCKY : 110 F. Tél 98 71 92 57. Dpt 29.

-Vds Pacific IV 120cx (N.Hom.) 500 F, Fréquence-mètre FD 30 : 400 F, BC603 (220 V) avec accessoires :1200 F, une paire de téléphones de campagne type AT2 : 300 F. Tél avant 10 H ou après 19 H au 99 51 53 41. Dpt 92.

-Vds matériel neuf jamais déballé. Scanner Handic 0020 + Zetagi BV 2001 + Tagra Océanic + antenne Spectrum 200 +Zetagi TM 1000 +Amstrad CPC 6128. Tél 61 81 70 68, le soir. Dpt 31.

-Vds Tagra TM100 : 100 F, Zetagi HP201 Tos-Watt : 150 F, Zetagi RP6 : 50 F, micro push préampli Sadelta MC7 : 150 F, idem Echo EC2018 : 100 F, HP Midland : 50 F, antenne Boomerang : 100 F, Turner +3B: 450 F. Tél (1) 47 26 87 76. Dpt 94.

-Vds plusieurs Scanners : Regency M100 couvrant de 61 à 540 Mhz 1500 F+ port. AOR 2001 de 25 à 550 Mhz sans trou : 2900 F+ port. Décodeur Pocom 2010 CW, RTTY, ARQ/FEC; matériel pro, automatique : 7000 F+ port. Tél (1) 69 09 57 06 après 18 H. Dpt 91.

-Vds une paire de Yaesu FT73R UHF 440 à 450Mhz : 3000 F. Vds TX VHF CTE 1600 : 1500 F. Scanner fixe 25 à 660 et 700 à 1300 Mhz :3000 F. Tél le soir (1) 64 68 47 65. Dpt 77.

-Vds Scanner Yupiteru MVT6000. Echange possible contre RX Décamètrique ou CB haut de gamme. Tél 89 43 62 55.

- Cède en urgence Scanner AOR 2001 de 25 à 550 Mhz, bandes AM-FM-WFM : 2800 F. Tél le soir (1) 45 90 71 87. Dpt 94.

-Vds Récepteur Sony ICF7600D LW, MW, SW (1615 à29 995 Khz), FM Stéréo,BLU, Scanner digital, avec accessoires. Très bon état : 1300 F + Port. Récepteur portable Philips 800, 2 gammes d'ondes courtes : 500 F+ Port. Balun 1/1 dipôle série 70 (neuve) : 200 F. Ou échange le tout contre scanner bon état. Tél après 20 H au 29 88 10 51. Legrandgérard J.M. Marville 55600 MONTMEDY.

- Vends décodeur CW/ RTTY CD 670 : 2000 frs, générateur de Morse : 500 f(rs, caméra SSTV + pupitre TV/SSTV : 2000 frs, convertisseur 144-50 MHz : 900 frs, convertisseur 28-144 MHz : 300 frs, visionneuse 16 mm : 600 frs. Tel : 98. 47. 06. 49 de 12 heures à 13 heures (dept 29)

-1RC216 vend Ranger RC I2950 (26 à 32 Mhz). Peu servi (que le week-end, en fixe). Sous garantie, prix justifié : 2000 F. Tél 50 37 75 68, laisser message et coordonnées. Dpt 74.

Vends 3 fascicules très nombreuses modifs pour SS 360 FM, SS 3900, Jackson : Puissance 272 cx - red - + 10 K etc. Modifs à QSJ QRP infos contre env timbrées : 1 ICC 604 BP 30 - 77270 Villeparisis (+ recherche épaves de TX récents)

Vends Superstar 3900 AM FM BLU CW, débridé 240 cx 21W TBE emballage d'origine peu servi : 1400 frs frais d'envoi compris. + Fréquence mètre HAM modèle HFC 02 1 KHz 54 MHz : 400 frs . Tel 65 38 57 89 après 18 heures.

ACHATS-RECHERCHES

Recherche contact dans ma région + RA pouvant m'aider dans fonctionnement PC et PK 232 . Legrandgérard Jean-Michel 55600 Marville. Tel : 29. 88.10.51, après 20 heures.

Si tu possèdes un ordinateur compatible PC/AT avec lecteur de disquettes 3,5 pouces, j'aimerai correspondre avec toi. Ecris à JN 38 NG 1 La Gravelle 88520 Wisembach

Recherche les coordonnées d'une station de Puert. Rico (op David) Ecrire à 14 CA 58 Op Michel. 58440 Myennes

Cherche plan de fabrication d'antenne directive 27 MHz 3 ou 4 éléments ou autre. Clavier christophe. Les gatineaux 44730 St Michel

Recherche TX Président Grant ou Dirland SS 3900 HP (version export) Faire offre à Lima Mike BP 1 - 44850 Ligné

Sur Marseille votre serveur minitel gratuit 24 h sur 24. Bal, PA bidouille. J'attend vos idées et le concours clubs pour les infos. 14 AB 176. Tel : 91. 41. 23. 46. Marseille

Recherche RX IC R 7000 Icom ou FRG 9600 Yaesu en TBE. Prix raisonable Tel 67. 76. 46. 18. dept 34

FC1HRW recherche tous logiciels concernat programme emission réception sur 5 1/4 et 3 1/2. Faire offre . 13, les Aurores - 26130 St Paul 3 Chateaux

Recherche documentation sur Président Lincoln (retour doc possible) + ampli de base occasion (entre 100 et 500 W) Saureux Fred 55, route de Marseille - 60360 Hetomesnil. Pour toute réponse, un QSL retournée.

Recherche contact avec personnes préaprant la licence RA A, B C, ou D pour échange idées et méthodes. Ecrire à F 11 LXT - 6 rue des Forges - 56300 Pontivy

Recherche toutes modifs pour Superstar 3900. Rembour Docs 100% Tel : 41. 30. 12. 18. Dept 49.

14 AT 329 Frédérick recherche programme utilitaire pour CPC 6128 ainsi que QRG VHF - UHF sur RP (QRG utilitaire) recherche interface dicodage (type CW RTTY FAX STV) BP 122 - 95380 Louvres

Recherche matériel RA pour moi ainsi que matériel CB homologué à prix QRO. faire offre à 14AT24 Op Gery BP 11 - 59440 Doulers

Cherche petit TX pour push pull (FM AM ou seulement AM Type miniscan ou autre. Luthringer Christophe. 40 rue de Steinby - 68800 Thann. Tel 89 37 27 46. Après 19 heures.

Echange camescope JVC - VHS valeur 10000 frs dans malette+ chargeur alim 12 volts pour VI contre base Président Francklin ou autre du même type en BEG. M. Gazzano JP . Les Nereïdes Appt 280 St Marcel - 13011 Marseille. Aimerai recevoir QSL de toute la France.

Recherche notice d'utilisation ainsi que plan du Président Grant, Matériel CB hors service. Envoyer à Franck Dumas (Alf 34) 3ème Batterie 402 RA 51000 Chalon/Marne.

Recherche désespérement billets de banques du monde entier. Echange contre mes QSL et photos de stations et CP. 73 51 à 748 Lima Alpha et les 88 à Olivia. Bonjour à Trucker 92 et 14 GV 149. Patrick BP 320 42314 Roanne cedex.

SWAP

Bingo 25 op Yves remercie toutes les stations qui m'ont répondues et échange toujours ma QSL 100 % Swap. Bingo 25 op Yves CBR BP 41 - 25150 Pont de Roide


Plus proches
de vous, les pros
de votre région.

PETITES ANNONCES

Toujours présent œil de Lynx 55 échange QSL et CP avec la réponse 100 % rapide et assurée. Ecrivez à Briffaut Luc . 3 rue du Chateau Bas 55200 Commercy et j'en profite pour donner le bounjour à mes correspondants et amis des ondes.

Rossignol 16 1 AR 2165 échange sa QSL 100 % et recherche aussi CP et photos de stations 100 % retour. Merci aux autres stations qui m'ont écrit. Desage sébastien 22 rue ALbert Camus - 16210 Chalais.

73, 51, 88 à tous de 1 VL 251 Eric? Je recherche des correspondants de tous les départements français ! Merçi de vos envois ! Gros bisous et les amitiés à tous. Eric BP 4 - 33430 Bazas

AKIM 51 op Daniel échange QSL de tous les départements et pays. réponses 100 % assurée. ecrivez à Alpha Roméo 1488 op Daniel BP 47 - 08202 Sedan cedex

Ceux qui m'enverront un pin's auront ma folie QSL par retour de courrier. réponse 100 % assurée. Amitié à tous. Lady 1 AR 1488 op Véro BP 47 - 08202 Sedan cedex

Cheyenne et Plume Blanche région Bretagne dept 35 échangeraient leurs QSL personnelles avec tous les départements confondus et les pays de la CEE. réponses sûres. 1 AR 401 26, Bd d'Armor 35260 Cancale

Echange pin's contre ma QSL réponses assurées 100 % QRO merci aux stations Ecrire à SP 5 Didier BP : 572 - 97500 St Pierre et Miquelon. DOM Amérique du Nord

1 KF 60 (Chipie 25) échange toujours QSL 100 % tous départements et pays. réponses en 48 heures. BP 10 - 25501 Morteau

Jean-Luc "Trucker 92". Au nom de l'amitié de tous les HD qui nous a uni et qui est toujours omniprésente dans dans l'attente de tes écrits. Reçois les meilleurs chiffres de ma station et celles qui ont bien voulu nous rejoindre, ainsi qu'à nos amis qui apprécient ta passion pour la CB. Lady 59 OP dany 39, rue Sadi Carnot 59120 Avesne les Aubert. HD 028.

Suite à QSO du 5 05 91 à 10h40 sur 27. 470 avec 1 DF 500 + QSO du 22 11 91 à 20h 50 avec 14 IF 8736. J'attends toujours vos QSL. Une QSL promise est une QSL due. La courtoisie est d'envoyer sa QSL après un QSO en DX. moi je le fais, pourquoi pas vous. Merci aux stations que j'ai copié durant l'année 91 et début 92. 1 ARR 1474 op Carlos.

Amis Swapeur, j'échange carte postale de ville région pour collection (retour 100 % assuré 1- 4- 1-. Ecrire à 1 AR 2163 Hans - BP 2058 CP 18026 Bourges cdx Meilleurs vœux de prospérité et de santé pour 92. A tous les AR et surtout à Pascal le président.

14 AY 24 Petit Cœur s'excuse pour son retard dans son retour de QSL de décembre et promet d'être plus rapide. Merci à Yoyo 25 pour son annoce dans QSO de janvier et à toutes les stations qui m'ont envoyées leurs QSL et rapelle qu'il échange toujhours ses QSL. réponses 200 % assurées. Ecrire à Présent à Gery BP 11 - 59440 Doulers

La station Skyrock 73 échange ses CP , QSL, autocollants. Il ya toutes les couleurs des AR ainsi que de belles CP savoyardes. Les 100 % swapper recevront par retour un super paquetage. je remercie les stations qui m'ont déjà écrit. Skyrock op Guy 14 AT 536 BP 69 - 73291 La Motte-Servolex.

1 AR 1434 op Jean-Claude remarcie par avance tous les AR et amis qui auront la gentillesse de lui envoyer des télécartes usagées pour débuter une collection. jean-Claude Motard "les Maurettes" av Lefèbvre 06270 Villeneuve-Loubet.

1 VL 251 op Eric espère toujours vos QSL, vos CP, vos photos de stations. BP 4 - 33430 Bazas.

Club philatéliste français, contre 1 dollar US, je vous retourne toujours un assortiment de timbres postes soviétiques ! Merci à ceux qui m'ont déjà écrit

Big Boss échange toujours sa QSL. retrour immédiat 100 % assuré. Amitiés à tous. Kovcs Marc, 4 rue Chaplain - 62300 Lens.

Tarzan 25 échange toujours QSL de toute la France. réponse assurée à 100 % . Tarzan 25 op 25 CBR BP 41 - 25150 Pont de Roide

Nouvelle station Mickey 29, cherche QSO sur Pont l'Abbé. Stand by sur le 27 AM (soir)

Le pin's ACBO (association Citizen Band Ornaise) est à vendre au prix de 40 frs (port compris). Email grand doré à l'or fin. Vendu avec certificat du fabricant JP Leblond 17 rue Plet Beauprès 61500 Sees

Charly Fox 55 échange ses QSL 100 % QRO + photo de ma station + échange ses pin's doubles et recherche carte d'Europe en retour Pactol 100 % QRO. Ecrire à M Sarpaux Laurent 88, rue Nouy Bor 59580 Aniche

Le Papa cuisto échange QSL réponse 100 % cherche toutes sortes de pin's sur toutes région et publicitaires Super chiffres à tous les BL AR KMW APACB de Suisse, Toréador, Rénégates. Giraud Luc. 20 Les Charnettes 012 Lent

La Calamité 55 échange sa QSL avec toutes les stations de tous les départements et pays. Réponses assurées à 100 % Staud Michael. 19 rue Hautes 55300 Buxières S/S les côtes

Lequel d'entre vous amis des ondes serait prêt à faire un geste pour Jonathan, enfant de 7 ans et quadraplégique. Ce geste est très simple, il suffit de lui envoyer une QSL de votre région que sa famille sera heureuse de lui commenter. L'adresse est Jonathan Ménard, Bourg de Ste Christine 85490 Benet. Soyer nombreux à participer à cette opération et à en parler autouyr de vous. Marci pour lui. Alpha Lima 64

La station Skyrock échange ses cartes QSL + CP¨+ autocollants + Pin's radio FM (en échange pin's Skyrock). Il ya toutes les QSL des AR ainsi que de belles cartes postales savoyardes. Les 10 % swappeurs recevront par retour super paquetage. Je remercie les stations qui m'ont envoyé leur QSL. Slyrock 73 OP Guy 14 AT 536 BP : 69 - 73291 La Motte Servolex

Du 8 au 23 février 92 station spéciale JO d'Alberville 14 AT jo 92 Q L spéciale - Fréquence monitor 27580 Manager 14 AT 263 OP Bruno BP : 02 - 73190 Apremont

Yoyo souhaite une bonne et heureuse année 1992 à toute l'équipe de QSO Mag et aux AR, VL, BL ainsi qu'à toutes les stations qui lui ont fait confiance en 1991 et échange ses QSL Réponses 100 % assurée. Yoyo 25 - 1, rue des près 25 500 Les Fins.

Coupon à retourner à QSO Mag., 11, rue des Sept Troubadours - 31000 Toulouse
avant le 15 Mars 1992 pour parution gratuite le 1er Avril 1992

....

....

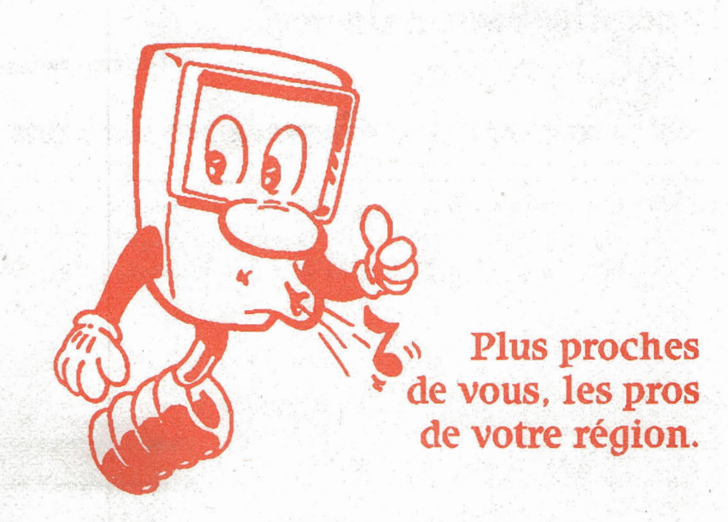
....

....

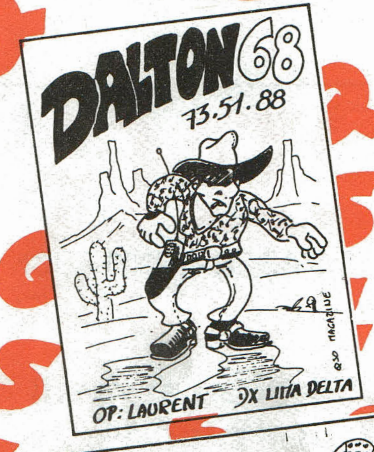
....

Passage en gras réservé aux abonnés. N° d'abonné : ....

LES PROS DE GO VOTRE REGION



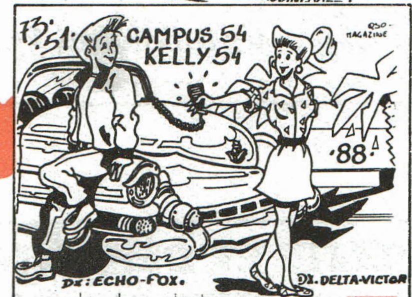


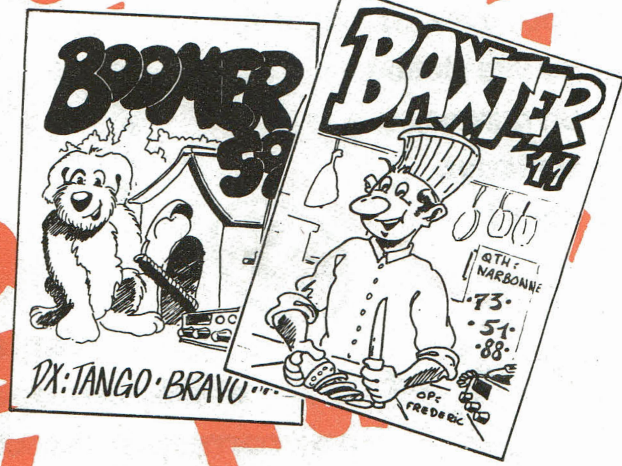












*Au recto, le dessin réalisé à partir de vos indications (personnages, décors, QRZ, etc...).

* Au verso, les mentions habituelles pour la confirmation de vos contacts radio.

BON DE COMMANDE A RETOURNER A QSO MAGAZINE - 11, rue des Sept Troubadours - 31000 TOULOUSE

Je commande ma carte QSL personnalisée, tirée sur papier cartonné (format 10,5x15 cm en noir et blanc)

❒ 200 exemplaires au prix de 185 F + 25 F de port et emballage (210 F)

❒ 400 exemplaires au prix de 275 F + 35 F de port et emballage (310 F)

Nom : .... Prénom : ....

Adresse : ....

Code Postal : .... Ville : ....

Pays : ....

Ci-joint mon réglement par :

Chèque bancaire **Carte Bancaire (CB/Visa)**

CCP N° complet de ma carte :

Mandat Validité fin : .... /..........

Et j'envoie le tout à : **TOPAZE EDITION - 11, rue des Sept Troubadours - 31000 TOULOUSE**

INDICATIONS UTILES A LA REALISATION DE MA QSL

QRZ : ....

Prénom de l'opérateur : ....

Ce que je souhaite voir figurer sur ma QSL (objets, situation, décor, texte, style, etc.)

....

....

....

Signature (obligatoire) :

Jamais vu !



1.000 QSL COULEURS

795 F*

seulement !

Paiement possible en 3 fois sans frais

NOUVEAU !

Payez par carte



QSL personnalisées d'après votre modèle et votre photo
Impression très soignée sur papier couché brillant (250 g)
Format américain (9 x 14 cm)
1 face couleurs - 1 face noir et blanc
Dos avec mentions standard

(*) Offre exceptionnelle **valable exclusivement dans les conditions suivantes :**

- Nous fournir une photo tirée sur papier (ou un dessin définitif) en couleur **au format de la QSL, soit 9 x 14 cm.** Attention : de la qualité de votre photo dépendra celle de vos QSL...
- Impression de votre indicatif selon les normes internationales en **caractères noirs** (surimpression - hauteur environ 1,5 cm)
- Impression d'une mention complémentaire en caractères noirs en plus de l'indicatif (ex. : prénom, ou QTH, ou QRA locator, ou N° R.E.F., etc.)
- Au dos, mentions standard préimprimées.
- **Aucune retouche possible avant impression.**
- Délai moyen : 3 à 4 semaines après réception de votre commande. Pour tout autre cas, nous consulter.

À/TO RADIO	VIA :

BASE PORTABLE MOBIL	TX RX	AMP	OUTPUT	ANT

DATE	UTC	MODE	MHz/BAND	R	S	T	QSO N°

REMARKS :

Please. send your DX informations to : QSO Magazine 11. rue des Sept Troubadours - 31000 Toulouse - FRANCE

IMPRIMÉ PAR / PRINT BY TOPAZE ED. *TÉL /* PHONE (33) 61 63 87 87



OUI, je commande dès aujourd'hui 1.000 QSL couleurs au prix exceptionnel de 795 F TTC + Port 45 F!

Nom .... Prénom ....

Adresse .... Code postal .... Ville ....

Instructions pour la réalisation de mes QSL : Je suis : Radioamateur ☐ Cibiste ☐ Indicatif à imprimer : ....

Mention complémentaire (prénom, ou QTH, ou QRA locator, ou N° REF, etc.) : ....

Je joins à ce bon :
- la photo à utiliser (ou le dessin définitif) au format 9 x 14 cm
- un modèle pour le placement de l'indicatif et de la mention sur la photo
- les explications utiles
- mon réglement de 795 + 45 **= 840 F** uniquement par :

chèque bancaire ☐ CCP ☐ Mandat ☐

Carte Bancaire (CB) ☐

J'inscris le n° complet de ma carte :

Validité fin : ..../..............

Signature (obligatoire)

à l'ordre de : **TOPAZE EDITION**

(Pour paiement en 3 fois : nous contacter au Tél. : **61 63 87 87**)

J'envoie ce jour le tout à : TOPAZE EDITION - 11 rue des Sept Troubadours - 31000 Toulouse

KENWOOD SERIE 50 : APRES LA VENUE DU 950 ET DU 850 LE NOUVEAU PETIT DERNIER LE 450. EFFICACE AU TRAVAIL, MODESTE EN PRIX !

TS - 450 S - 11 000 F TTC FRANCO METROPOLE / **TS 450 SAT - 12 500 F** TTC FRANCO METROPOLE AVEC BOITE DE COUPLAGE ANTENNE INCORPOREE



TS - 850 S

14 500 F TTC PORT COMPRIS

TS - 850 SAT

16 000 F TTC PORT COMPRIS AVEC BOITE DE COUPLAGE ANTENNE INCORPOREE

CES PRIX SONT AU COMPTANT

TS-140S

- Réception de 500 kHz à 30MHz
- Emission 9 bandes amateurs : 160, 80, 40, 30 20, 17, 15, 12 et 10 m

8 213 F TTC

OFFRE SPECIALE

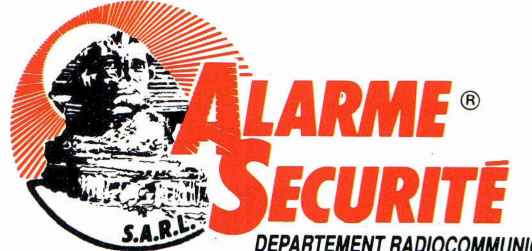
FRANCO METROPOLE

300F à la commande **300 F** x 38 mensualités.

au T.E.G. de 21,96 avec assurance Décès, Invalidité, Maladie.
Coût total du crédit : 3 421 F. Après acceptation du crédit par Franfinance.



Offre possible sur toute la gamme : nous consulter



DEPARTEMENT RADIOCOMMUNICATIONS

CREDIT ET DOCUMENTATION SUR SIMPLE DEMANDE

TOUTE LA GAMME DES PORTATIFS, MOBILES ET BIBANDES EN VHF/UHF/SHF

23, rue Blatin
63000 CLERMONT-FERRAND
Tous les jours jusqu'à 20h

73 35 08 40

La nouvelle génération MIDLAND, des CB inimitables, à faire hurler de jalousie... !



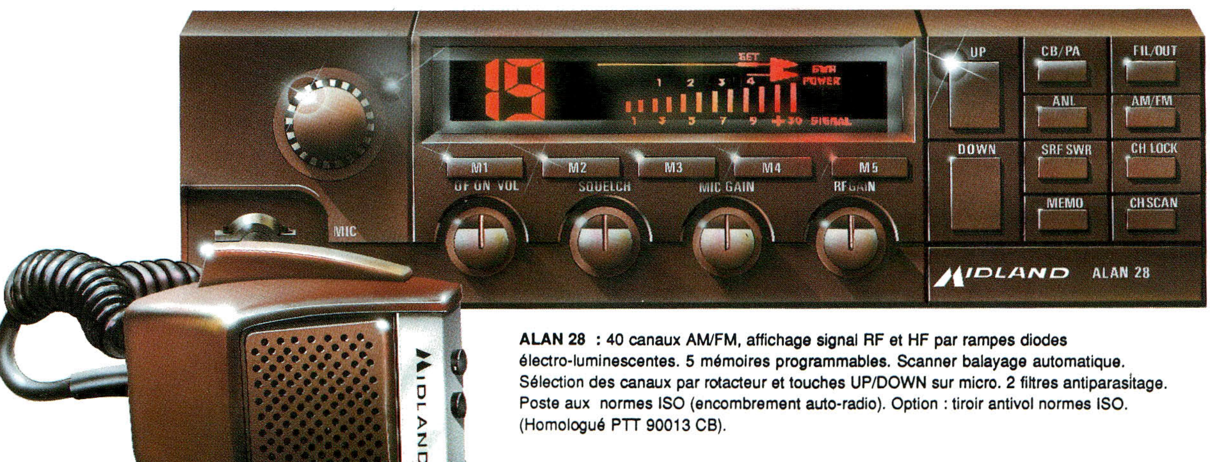
MIDLAND 77099 : 40 canaux AM. Sélection des canaux par touche UP/DOWN, micro ergonomique. (Homologué PTT 90010 CB).



ALAN 18 : 40 canaux AM/FM, affichage signal RF et HF par rampes diodes électro-luminescentes. Commutation CB-PA. Commutation réception local/DX. Canal 9 automatique. Sélection des canaux par rotacteur. (Homologué PTT 90011 CB).



ALAN 27 GOLD : 40 canaux AM/FM, affichage signal RF et HF par rampes diodes électro-luminescentes. Canal 9 et 19 automatiques. Sélection des canaux par rotacteur. (Homologué PTT 90012 CB).



ALAN 28 : 40 canaux AM/FM, affichage signal RF et HF par rampes diodes électro-luminescentes. 5 mémoires programmables. Scanner balayage automatique. Sélection des canaux par rotacteur et touches UP/DOWN sur micro. 2 filtres antiparasitage. Poste aux normes ISO (encombrement auto-radio). Option : tiroir antivol normes ISO. (Homologué PTT 90013 CB).



Importé et distribué par DIRLER SA
52100 SAINT-DIZIER